



# Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

**RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN**  
Paix - Travail - Patrie  
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

**ARMP**  
Agence de Régulation  
des Marchés Publics

**REPUBLIC OF CAMEROON**  
Peace - Work - Fatherland  
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

SECRETARIAT GENERAL

**AGENCE DE REGULATION DES MARCHÉS PUBLICS**  
PUBLIC CONTRACTS REGULATORY AGENCY

**CERTIFICAT DE NON-EXCLUSION DES MARCHÉS PUBLICS**  
CERTIFICATE OF NON-EXCLUSION FROM PUBLIC CONTRACTS

**010703**

**I- Informations sur l'Appel d'Offres (AO) / Information on Tender**  
N° de l'AO / Tender No. : B18/DC/CIPM/ARMP du 09/07/2016  
MO ou MOD / CA or DCA : ARMP  
Objet / Subject : RELOOKAGE DE LA PLATEFORME DU SITE WEB

**II- Quittance / Receipt**  
N° / No. : 16092369  
Date et lieu : 09/06/2016  
Date and place

Je soussigné, le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, certifie que la base des informations disponibles à l'ARMP ce jour :  
I, the undersigned Genral Manager of the Public Contracts Agency based on the informations available at the PCRA on this day, hereby certify that:

L'Entreprise GRAPHIQUE DESIGN S.A  
The Company

Adresse, Téléphone et Fax NORD BP:845  
Adress, Phone and Fax

N° Contribuable P587912365478T N° Registre de Commerce RCSGG4125  
Taxation Reference No. Commercial Registration No.

Ne figure pas sur la liste des entreprises exclus des marchés publics / Does not figure on list of Companies excluded from the public Contracts

Fait à Maroua, le 09/06/2016  
Done at

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL**  
THE GENERAL MANAGER

010703014654801135611

B.P : 6604 Yaoundé Adresse de vérification: [www.pridesoft.arp.cm/cne](http://www.pridesoft.arp.cm/cne) SMS: 695539718 Site web: [www.arp.cm](http://www.arp.cm)

**Le CNE  
ELECTRONIQUE**  
est désormais disponible !  
(e-CNE)

Accès Facile  
Sécurisé

**DANS CE NUMERO :**

- Formulaire de demande de CNE
- Formulaire d'abonnement au Journal

SOCIAL

02

GOVERNANCE PUBLIQUE

02

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

02

RURAL

01

ECONOMIE

01

TRANSPORT

01

**N° 1165**

13 Octobre 2016

13 October 2016

17H12/5:12 PM

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Fax : 222 206 043 / 222 203 326

Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : [infos@arp.cm](mailto:infos@arp.cm)

Internet : [www.arp.cm](http://www.arp.cm)

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

### Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....

N° Carte Contribuable(\*) : .....

N ° Registre de Commerce(\*) : .....

Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA

Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél.(\*) : ..... Fax : .....

E-mail(\*) : .....

Site web : .....

### Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG

Exercice(\*) : .....

Référence(\*) : .....

Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....

Objet(\*) : .....

.....

Montant(en chiffres)(\*) : .....

Date Signature(\*) : .....

### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) :  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....

Date de Versement(\*) : .....

### Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



## SOMMAIRE

### # RESUME DES CONSULTATIONS

|          |                             |  |
|----------|-----------------------------|--|
| <b>1</b> | <b>Reference</b>            | <a href="#">N°038/AONO/DRMINMAP/ES/CRPM/2016</a> <a href="#">Lire</a>  |
|          | <b>Titre/objet</b>          | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONALE OUVERT ENPROCEDURE D'URGENCE N°038/AONO/DRMINMAP/ES/CRPM/2016 DU 10 OCTOBRE 2016 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE ET DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ(05) BLOCS DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE AVEC BLOCS ADMINISTRATIFS ET CINQ(05) BLOCS LATRINES DANS LA COMMUNE DE MESSAMENA FINANCEMENT : BUDGET FEICOM/ COMMUNE DE MESSAMENA, EXERCICE 2016. |
|          | <b>Nature de prestation</b> | Services et Prestations Intellectuelles  |
|          | <b>Date de cloture</b>      | 03-11-2016   |

|          |                             |   |
|----------|-----------------------------|---|
| <b>2</b> | <b>Reference</b>            | <a href="#">N°039/AONR/DRMINMAP6ES/CRPM/2016</a> <a href="#">Lire</a>   |
|          | <b>Titre/objet</b>          | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°039/AONR/DRMINMAP-ES/CRPM/2016 DU 11 OCTOBRE 2016 POUR LA DELIMITATION DES ESPACES ET PERIMETRES AGROPASTORAUX A KETTE FINANCEMENT : BIP EXERCICE 2016 |
|          | <b>Nature de prestation</b> | Autres Infrastructures  |
|          | <b>Date de cloture</b>      | 04-11-2016  |

|          |                             |  |
|----------|-----------------------------|--|
| <b>3</b> | <b>Reference</b>            | <a href="#">0007/AONO/ANRP/CIPM/2016</a> <a href="#">Lire</a>  |
|          | <b>Titre/objet</b>          | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0007/AONO/ANRP/CIPM/2016 DU 06 OCTOBRE 2016 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) VEHICULES 4X4 PICK UP A L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION EN PROCEDURE D'URGENCE |
|          | <b>Nature de prestation</b> | Services et Prestations Intellectuelles  |
|          | <b>Date de cloture</b>      | 31-10-2016   |

|          |                             |  |
|----------|-----------------------------|--|
| <b>4</b> | <b>Reference</b>            | <a href="#">0001/AONR/ANRP/CIPM/2016</a> <a href="#">Lire</a>  |
|          | <b>Titre/objet</b>          | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0001/AONR/ANRP/CIPM/2016 DU 11 OCTOBRE POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BÂTIMENT ANNEXE DE L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION « EN PROCEDURE D'URGENCE » FINANCEMENT : BUDGET DU CONTRAT PLAN ETAT/ANRP |
|          | <b>Nature de prestation</b> | Bâtiments et Equipements Collectifs  |
|          | <b>Date de cloture</b>      | 03-11-2016   |

|          |                             |  |
|----------|-----------------------------|--|
| <b>5</b> | <b>Reference</b>            | <a href="#">N°24/16/AONO/CIPM/DG/CNPS DU 26 OCTOBRE 2016</a> <a href="#">Lire</a>  |
|          | <b>Titre/objet</b>          | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°24/16/AONO/CIPM/DG/CNPS DU 26 OCTOBRE 2016 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ETANCHEITE ET DE REFECTION GENERALE DE LA PEINTURE DES BATIMENTS ABRITANT LE CENTRE DE PREVOYANCE SOCIALE DE KRIBI, EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BUDGET DE LA CNPS |
|          | <b>Nature de prestation</b> | Bâtiments et Equipements Collectifs  |
|          | <b>Date de cloture</b>      | 26-10-2016   |



## # RESUME DES CONSULTATIONS

|          |  |
|----------|--|
| <b>6</b> | <b>Reference</b> <a href="#">N°25/16/AONO/CIPM/DG/CNPS DU 11 OCTOBRE 2016</a> <a href="#">Lire</a><br><br><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°25/16/AONO/CIPM/DG/CNPS DU 11 OCTOBRE 2016 POUR LA FOURNITURE DE HUIT (08) VEHICULES DE TYPE PICK-UP, DOUBLE CABINE, QUATRE (04) PORTIERES 4X4, DIESEL CLIMATISES A LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE A YAOUNDE, EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET DE LA CNPS<br><br><b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux<br><br><b>Date de cloture</b> 02-11-2016 |
|----------|--|

|          |   |
|----------|---|
| <b>7</b> | <b>Reference</b> <a href="#">004/AONO/C.DKO/CIPM-C.DKO/2016 DU 10/10/2016</a> <a href="#">Lire</a><br><br><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C.DKO/CIPM-CDKO/2016 DU 10 OCTOBRE 2016 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ENTRETIEN DE CERTAINES ROUTES RURALES DE L'ARRONDISSEMENT DE DIMAKO (ROUTES : ENTREE NGALA-MOBAMBOU ET CARREFOUR PETIT POL-NKOLBIKON), DANS LE DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2016.<br><br><b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières<br><br><b>Date de cloture</b> 31-10-2016 |
|----------|---|

|          |   |
|----------|---|
| <b>8</b> | <b>Reference</b> <a href="#">002/DCPU/MINFOF/C2D-PSFE2/CNA/SMA/AAC/16</a> <a href="#">Lire</a><br><br><b>Titre/objet</b> AVIS DE CONSULTATION EN PROCEDURE D'URGENCE DEMANDE DE COTATION ° 0002/DCPU/MINFOF/C2D-PSFE2/CNA/SMA/AAC /16 DU 30 NOV 2016 RELATIVE A L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES DES 09 ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION INITIALE AUX MÉTIERS DE BOIS BENEFICIAIRES DES APPUIS DU PROJET C2D-PSFE2<br><br><b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux<br><br><b>Date de cloture</b> 02-11-2016 |
|----------|---|

|          |  |
|----------|--|
| <b>9</b> | <b>Reference</b> <a href="#">PROJET HIMO II</a> <a href="#">Lire</a><br><br><b>Titre/objet</b> SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LA SÉLECTION D'UNE ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE (ONG) POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES VERS LA FORMATION ET L'EMPLOI DANS DES FILIÈRES ÉCONOMIQUES PORTEUSES DE L'EXTRÊME-NORD EN ACCOMPAGNEMENT DU PROJET HIMO II DU PNDP<br><br><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles<br><br><b>Date de cloture</b> 07-11-2016 |
|----------|--|

|           |  |
|-----------|--|
| <b>10</b> | <b>Reference</b> <a href="#">00118/CRTV/DG/DAF/SDAG/SM</a> <a href="#">Lire</a><br><br><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°00118/CRTV/DG/DAF/SDAG/SM DU 10/10/2016 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/CRTV/CIPM/16 POUR L'ACQUISITION DES OUTILS RELATIFS À L'OPTIMISATION DES MOYENS DE PRODUCTION À TRAVERS LES RÉSEAUX SOCIAUX À LA CRTV EXERCICE 2016<br><br><b>Nature de prestation</b> N/A<br><br><b>Date de cloture</b> N/A |
|-----------|--|

|           |   |
|-----------|---|
| <b>11</b> | <b>Reference</b> <a href="#">115/CRTV/DG/DAF/SDAG/SM</a> <a href="#">Lire</a><br><br><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°115/CRTV/DG/DAF/SDAG/SM PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°001/AONO/CRTV/CIPM/16 POUR LA FOURNITURE DE 40 LNB ET 50 PARAFONDRES À LA CRTV EXERCICE 2016<br><br><b>Nature de prestation</b> N/A<br><br><b>Date de cloture</b> N/A |
|-----------|---|



## # RESUME DES CONSULTATIONS

|           |                      |   |
|-----------|----------------------|---|
| <b>12</b> | Reference            | <a href="#">00117/CRTV/DG/DAF/SDAG/SM</a> <a href="#">Lire</a>  |
|           | Titre/objet          | COMMUNIQUE N° 00117/CRTV/DG/DAF/SDAG/SM DU 10/10/2016 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/A0NO/CRTV/CIPM/16 POUR LA RÉHABILITATION DE TROIS (03) ASCENSEURS À LA CRTV EXERCICE 2016 |
|           | Nature de prestation | N/A   |
|           | Date de cloture      | N/A   |

|           |                      |   |
|-----------|----------------------|---|
| <b>13</b> | Reference            | <a href="#">00116/CRTV/DG/DAF/SDAG/SM</a> <a href="#">Lire</a>  |
|           | Titre/objet          | COMMUNIQUE N°00116/CRTV/DG/DAF/SDAG/SM 1 0 OCT 206 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CRTV/CIPM/16 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL ET MOBILIER DE BUREAU À LA CRTV EXERCICE 2016 |
|           | Nature de prestation | N/A   |
|           | Date de cloture      | N/A   |

|           |                      |  |
|-----------|----------------------|--|
| <b>14</b> | Reference            | <a href="#">00119/CRTV/DG/DAF/SDAG/SM</a> <a href="#">Lire</a>   |
|           | Titre/objet          | COMMUNIQUE N°00119/CRTV/DG/DAF/SDAG/SM DU 10/10/2016 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA CONSULTATION N°002/DC/CRTV/CIPM/16 POUR L'ACQUISITION DES LOGICIELS ANTIVIRUS A LA CRTV EXERCICE 2016 |
|           | Nature de prestation | N/A  |
|           | Date de cloture      | N/A  |

|           |                      |   |
|-----------|----------------------|---|
| <b>15</b> | Reference            | <a href="#">016/16/MINADER/MINEPIA/C2D-AFOP/CN/UPM</a> <a href="#">Lire</a> |
|           | Titre/objet          | COMMUNIQUE N°016/16/MINADER/MINEPIA/C2D-AFOP/CN/UPM                         |
|           | Nature de prestation | N/A   |
|           | Date de cloture      | N/A   |

|           |                      |   |
|-----------|----------------------|---|
| <b>16</b> | Reference            | <a href="#">096/C/ARMP/DSI/CS-INF/16</a> <a href="#">Lire</a>   |
|           | Titre/objet          | FOURNITURE ET INSTALLATION DE DOUZE (12) SERVEURS ET ACCESSOIRES À L'AGENCE DE REGULATION DES MARCHÉS PUBLICS |
|           | Nature de prestation | N/A   |
|           | Date de cloture      | N/A   |

|           |                      |   |
|-----------|----------------------|---|
| <b>17</b> | Reference            | <a href="#">COMMUNIQUE N°154/C/PR/MINMAP/RE-NO/DD-BE/SPM/2016</a> <a href="#">Lire</a>  |
|           | Titre/objet          | COMMUNIQUE N°154/C/PR/MINMAP/RE-NO/DD-BE/SPM/2016PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES RELATIVES A LA DEMANDE DE COTATION NATIONALE OUVERTE N°009/DC/DDMAP-BE/M-C-GAROUAI, GAROUA II ET GAROUA III/CDPM/2016 DU 16/09/2016 RELATIVE ALA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE (PAQUET MINIMUM) DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DES COMMUNES D'ARRONDISSEMENT DE GAROUAI (LOT N°01), GAROUAII (LOT N°02) GAROUAIII (LOT N°03), DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD (EN PROCEDURE D'URGENCE). |
|           | Nature de prestation | N/A   |
|           | Date de cloture      | N/A   |



## # RESUME DES CONSULTATIONS

|           |                      |   |
|-----------|----------------------|---|
| <b>18</b> | Reference            | <a href="#">COMMUNIQUE N° 034 C/PR/MINMAP/SG/DR-CE/DDMAP-L</a> <a href="#">Lire</a>   |
|           | Titre/objet          | PORTANT ATTRIBUTION DE LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/DMP/L/COMMUNE OKOLA/CDPM/2016 LE DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DES MARCHÉS PUBLICS DE LA LÉKIÉ COMMUNIQUE : |
|           | Nature de prestation | N/A   |
|           | Date de cloture      | N/A   |

|           |                      |  |
|-----------|----------------------|--|
| <b>19</b> | Reference            | <a href="#">002/DCPU/MINFOF/C2D-PSFE2/CNA/SMA/AAC/16</a> <a href="#">Lire</a>  |
|           | Titre/objet          | ADDITIF A L'AVIS DE CONSULTATION EN PROCEDURE D'URGENCE AU LIEU DE :DEMANDE DE COTATION N° 0002/DCPU/MINFOF/C2D-PSFE2/CNA/SMA/AAC/16 DU 30 NOV 2016 RELATIVE A L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES DES 09 ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION INITIALE AUX MÉTIERS DE BOIS BENEFICIAIRES DES APPUIS DU PROJET C2D-PSFE2 LIRE PLUTOT:ADDITIF A L'AVIS DE CONSULTATION EN PROCEDURE D'URGENCE DEMANDE DE COTATION N° 0002/ DCPU/MINFOF/C2D-PSFE2/CNA/SMA/AAC /16 DU 12 OCT 2016 RELATIVE A L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS TECHNIQUESDES 09 ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION INITIALE AUX MÉTIERS DE BOIS BENEFICIAIRES DES APPUIS DU PROJET C2D-PSFE2 |
|           | Nature de prestation | N/A  |
|           | Date de cloture      | N/A  |

|           |                      |   |
|-----------|----------------------|---|
| <b>20</b> | Reference            | <a href="#">072/D/EDC/DG/DEX/DI/SDAG/SIGC/SM/2016</a> <a href="#">Lire</a>  |
|           | Titre/objet          | DECISION N°072/D/EDC/DG/DEX/DI/SDAG/SIGC/SM/2016 DU 06 OCTOBRE 2016 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE DESTINÉ AU PROGRAMME DE TRANSFERT DES BARRAGES RÉSERVOIRS, OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION N°004/DC/EDC/CIPM/2016 DU 25 JUILLET 2016. |
|           | Nature de prestation | N/A   |
|           | Date de cloture      | N/A   |

|           |                      |   |
|-----------|----------------------|---|
| <b>21</b> | Reference            | <a href="#">015/16/MINADER/MINEPIA/C2D-AFOP/CN/UPM</a> <a href="#">Lire</a> |
|           | Titre/objet          | DECISION D'ATTRIBUTION N°015/16/MINADER/MINEPIA/C2D-AFOP/CN/UPM             |
|           | Nature de prestation | N/A   |
|           | Date de cloture      | N/A   |

|           |                      |   |
|-----------|----------------------|---|
| <b>22</b> | Reference            | <a href="#">00000607/16/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP</a> <a href="#">Lire</a>   |
|           | Titre/objet          | DECISION N°00000607/16/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 19/09/2016 PORTATN ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000133/AONO/NIINEE/CMPM/16 DU 26 JUILLET 2016 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LE DIAGNOSTIC APPROFONDI DE L'ACTUEL TEXTE ET ÉLABORATION DU NOUVEAU PROJET DE LOI PORTANT RÉGIME DE L'EAU (EN PROCÉDURE D'URGENCE). |
|           | Nature de prestation | N/A   |
|           | Date de cloture      | N/A   |



## # RESUME DES CONSULTATIONS

|           |                             |  |
|-----------|-----------------------------|--|
| <b>23</b> | <b>Reference</b>            | <a href="#">00000606/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BSC/C4/16</a> <a href="#">Lire</a>   |
|           | <b>Titre/objet</b>          | DÉCISION N°00000606/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BSC/C4/16 DU 19/09/2016 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000135/AONO/MINEE/CMPM/16 DU 01 AOÛT 2016 POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX D'EXTENSION DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DANS LA LOCALITÉ DE MEYOS YEMVAM, ARRONDISSEMENT DE MEYOMESSALA, DÉPARTEMENT DU DJA ET LOBO, RÉGION DU SUD. (EN PROCÉDURE D'URGENCE). |
|           | <b>Nature de prestation</b> | N/A  |
|           | <b>Date de cloture</b>      | N/A  |

|           |                             |   |
|-----------|-----------------------------|---|
| <b>24</b> | <b>Reference</b>            | <a href="#">025/D/PR/MINMAP/SG/DR-CE/DDMAP-L DU 16 AOUT 2016</a> <a href="#">Lire</a>             |
|           | <b>Titre/objet</b>          | PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/DMAP-L/COMMUNE OKOLA/CDPM/2016 |
|           | <b>Nature de prestation</b> | N/A   |
|           | <b>Date de cloture</b>      | N/A   |

|           |                             |   |
|-----------|-----------------------------|---|
| <b>25</b> | <b>Reference</b>            | <a href="#">133/D/MINTSS/SG/DAG/SDBMM/SMARP/2016</a> <a href="#">Lire</a>   |
|           | <b>Titre/objet</b>          | DECISION N°133/D/MINTSS/SG/DAG/SDBMM/SMARP/2016 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS DE DEMANDE DE COTATION EN PROCÉDURE D'URGENCE N°0003/DC/MINTSS/CMPM/2016 DU 17/05/2016 POUR L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE PICK-UP TOUT TERRAIN POUR L'OBSERVATOIRE NATIONAL DU TRAVAIL (ONT) AU MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE |
|           | <b>Nature de prestation</b> | N/A   |
|           | <b>Date de cloture</b>      | N/A   |



## DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'EST

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONALE OUVERT ENPROCEDURE  
D'URGENCE N°038/AONO/DRMINMAP/ES/CRPM/2016 DU 10 OCTOBRE 2016 POUR LE CONTROLE  
TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE ET DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ(05) BLOCS DE  
DEUX(02) SALLES DE CLASSE AVEC BLOCS ADMINISTRATIFS ET CINQ(05) BLOCS LATRINES DANS LA  
COMMUNE DE MESSAMENA FINANCEMENT : BUDGET FEICOM/ COMMUNE DE MESSAMENA, EXERCICE  
2016.**

### **FINANCEMENT**

BUDGET AUTONOME (BA) , FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE  
(FEICOM) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### **1. Objet**

Le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Est (Autorité Contractante), lance un Appel d'Offres Nationale Restreint en procédure d'urgence pour le compte de la Commune de MESSAMENA, relatif à l'opération sus-indiquée.

### **2. Consistance des prestations**

Les prestations objets du présent Appel d'Offres comprennent notamment :

- Le contrôle et le suivi des travaux de construction de cinq(05) blocs de deux (02) salles de classes avec blocs administratifs et cinq(05) blocs latrines dans la commune de Messamena suivant les normes en la matière ;
- La coordination des opérations de suivi du projet par tous les autres acteurs à travers l'organisation et l'animation des réunions de chantiers ;
- La production de tous les documents liés au suivi des dites prestations (rapports mensuels, procès-verbal, ordre de services à caractère technique etc).

/

### **3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de sept millions (7 000 000) francs CFA.

### **4. Allotissement**

SANS OBJET.

### **5. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais, installées au Cameroun et ayant une expérience dans le domaine.

### **6. Financement**

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget FEICOM / COMMUNE DE MESSAMENA. Exercice 2016.

### **7. Consultation du Dossier**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est, Service des Marchés des Approvisionnements et des Services (Cellule d'Appui au lancement des Appels d'Offres) dès publication du présent avis.

**8. Acquisition du Dossier**

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés des Approvisionnements et des Services (Cellule d Appui au lancement des Appels d'Offres) dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de vingt Six mille (26 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de MESSAMENA.

**9. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en Anglais en sept(07) exemplaires dont l'original et six(06) copies marqués comme tels, devra parvenir dans les services de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est au plutard le 3/11/2016 à 09H.

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum prévu pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de cinq (05) mois.

**11. Cautionnement Provisoire**

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant l'objet de l'Appel d'Offres d'un montant de Cent quarante mille (140 000) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

**12. Recevabilité des Offres**

Chaque offre rédigée en français ou en Anglais en sept(07) exemplaires dont l'original et six(06) copies marqués comme tels, devra parvenir dans les services de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est au plutard le 3/11/2016 à 09H.

**13. Ouverture des Plis**

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

## 14. Critères d'évaluation

### 13-1 : Critères éliminatoires.

#### 13.1.1 : Pièces administratives.

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes.
- b) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- c) Pièce certifiée ou signée par une personnalité non compétente.

#### 13.1.2: Offre technique.

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux;
- g) Note technique inférieure à 70/100 ;
- d) ingénieur des Travaux du Génie Civil d'ancienneté inférieure à cinq (05) ou non- inscrit à l'ordre des ingénieurs de Génie civil (ONIGC).
- e) Pièce certifiée ou signée par une personnalité non compétente.
- f) Absence d'une Note méthodologique d'exécution des prestations.

#### 13.1.3 : Offre financière :

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;

### 13-2 Critères essentiels:

#### 13-2-1 Les offres techniques

L'offre technique sera notée suivant les critères essentiels ci-après :

- b) Qualification des experts et leur expérience dans le domaine du projet sur 50 points ;
- c) Moyens techniques et matériels à mettre en place sur 25 points ;
- d) Références du BET ; sur 25 points.

#### 13-2-2 Les offres financières.

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura été déclarée recevable à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administratives (1ère étape) et de l'évaluation technique (2ème étape) seront évaluées et notées en fonction des critères ci-après :

NM= MMdxIOO/ MS

NM= Note relative au montant de l'offre financière du soumissionnaire;

MMd= Montant évalué de l'offre (la moins-disant) ;

MS = Montant évalué du soumissionnaire pour les travaux concernés.

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale N (note technico-financière) suivant la formule ci-après :

$N = [(60 \times \text{Note Technique}) + (40 \times \text{Note Financière})] / 100$

L'Autorité Cocontractante se réserve le droit de ne pas attribuer de marché dans le cadre du présent appel d'offres au soumissionnaire qui, titulaire d'un contrat en cours, a des performances peu satisfaisantes ( mise en demeure ou constat de carence notifiée dans les Six (06) mois précédant la date d'attribution, contrat en cours de clôture ou de résiliation pour faute imputable au cocontractant, note d'évaluation attribuée par une commission de suivi et de recette technique inférieure ou égale à 12/20 au cours des deux dernières années)

## 15. Attribution

L'Autorité Cocontractante attribuera la lettre-commande au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux-disante, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale la plus élevée, et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant Quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est. Service des Marchés des Approvisionnements et des Services.

BERTOUA le 10 Octobre 2016

Le COORDONNATEUR RÉGIONAL

**MENYOU EZE MICHEL**

## DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'EST

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE  
D'URGENCE N°039/AONR/DRMINMAP-ES/CRPM/2016 DU 11 OCTOBRE 2016 POUR LA DELIMITATION DES  
ESPACES ET PERIMETRES AGROPASTORAUX A KETTE FINANCEMENT : BIP EXERCICE 2016**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Est (Autorité Contractante), lance un Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence pour le compte de la Commune de KETTE, relatif à l'opération sus-indiquée

### 2. Consistance des prestations

Cette étude devra comporter les volets suivants ;

- L'inventaire des textes qui régissent l'élaboration des plans de délimitation et Sécurisation d'une parcelle de terrain au profit d'un service public.
- Procéder au bornage officiel et réglementaire du ou des sites retenus ;
- Procéder aux levés topographiques aux échelles et normes cadastrales en vigueur ;
- Rattacher les travaux topographiques au Système du Réseau Géodésique National du Cameroun ;
- Dresser et faire viser par le service du cadastre compétent les plans topographiques concernés ;
- Confectionner, et Transmettre au MINDCAF/Ydé un dossier d'incorporation-affectation au profit de la Commune de KETTE ;

### 3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de dix millions (10 000 000) francs CFA.

### 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est Ouverte aux entreprises de droit Camerounais installées au Cameroun et ayant l'expérience dans le domaine

### 5. Financement

BIP2016

### 6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est, Service des Marchés des Approvisionnements et des Services (Cellule d'Appui au lancement des Appels d'Offres) dès publication du présent avis

### 7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés des Approvisionnements et des Services (Cellule d'Appui au lancement des Appels d'Offres) dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA, payable au Trésor Public

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir dans les services de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est au plus tard le 4/11/2016 à 09H Heures et devra porter la mention :

**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence**  
n° 039 /AONO/DR/DRMNMAP-ES/CRPM/2016 du 11 OCTOBRE 2016  
Pour la délimitation des espaces et périmètres agropastoraux à KETTE.  
« **A n'ouvrir qu'en SEANCE DE DEPOUILLEMENT** »

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de deux (02) mois.

## 10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejeû, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, précisant l'objet de l'Appel d'Offres d'un montant de deux cent mille (200 000) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres, Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 4/11/2016

à 10H heures par la Commission Régionale de Passation des Marchés de l'Est dans la salle de réunion de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est à Bertoua.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 85 points sur 100,

## 13. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires.

Les critères éliminatoires qui entraîneront le rejet pur et simple des offres sont :

- L'absence de la caution de soumission :
- L'offre incomplète :
- Les pièces et documents falsifiés ;
- Les pièces administratives non conformes aux critères du 12 ci-dessus ;
- Les fausses déclarations ;
- Le dépôt tardif des offres ;
- La non-conformité de l'offre technique aux spécifications techniques.
- Note technique inférieure à 85/100

### 14-2 Critères essentiels.

L'offre technique du soumissionnaire sera évaluée sur les éléments suivants :

- i. Expériences de l'entreprise et du chef de mission en matière de conduite des projets de délimitation de terrain 50 points
- ii. Plan de travail et méthodologie proposée aux Termes de Référence 15 points
- iii. Qualifications et Expériences de l'équipe de la mission de travail 25 points
- iv. Moyens matériel et Financier 10 points

Note technique = 100 points

N.B. : Seules les offres jugées techniquement acceptables (Note technique supérieure ou égale à 65 points sur 100) seront retenues pour l'évaluation financière.

### 14-2-2 Les offres financières.

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura été déclarée recevable à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administratives {1ère étape} et de l'évaluation technique (2ème étape) seront évaluées et notées en fonction des critères ci-après :

$NM = MM \times 100 / MS$

NM= Note relative au montant de l'offre financière du soumissionnaire;

MM= Montant évalué de l'offre (la moins-disant) ;

MS = Montant évalué du soumissionnaire pour les travaux concernés.

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale N (note technico-financière) suivant la formule ci-après :

$N = [(70 \times \text{Note Technique}) + (30 \times \text{Note Financière})] / 100$

L'Autorité Cocontractante se réserve le droit de ne pas attribuer de marché dans le cadre du présent appel d'offres au soumissionnaire qui, titulaire d'un contrat en cours, a des performances peu satisfaisantes ( mise en demeure ou constat de carence notifiée dans les Six (06) mois précédant la date d'attribution, contrat en cours de clôture ou de résiliation pour faute imputable au cocontractant).

## 14. Attribution

L'Autorité Cocontractante attribuera la lettre-commande au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux- disante, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale la plus élevée, et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant Quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de KETTE, ou à la Délégation Régionale des Marchés Publics de L'Est,

*BERTOUA le 11 Octobre 2016*

*Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL*

**MENYOU EZE MICHEL**

## AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0007/AONO/ANRP/CIPM/2016 DU 06 OCTOBRE 2016  
POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) VÉHICULES 4X4 PICK UP A L'AGENCE NATIONALE DE  
RADIOPROTECTIONEN PROCÉDURE D'URGENCE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A  
**IMPUTATION**  
222201

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de la réhabilitation technique de l'Agence Nationale de Radioprotection, l'ANRP lance un Appel d'Offres national, ouvert en procédure d'urgence, pour la fourniture de deux (02) véhicules 4x4 PICK UP à l'Agence Nationale de Radioprotection, en un lot

### 2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent la fourniture de deux (02) véhicules 4x4 PICK UP à l'Agence Nationale de Radioprotection

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de 50000000 (cinquante millions) francs CFA.

### 4. Allotissement

Ce marché est constitué d'un lot unique

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à tous les fournisseurs nationaux ayant une expérience avérée dans le domaine concerné

### 6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d'Investissement Public de l'ANRP, exercice 2016, sur la ligne d'imputation budgétaire N°: 222201

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'ANRP, Service du Budget, du Matériel et du Patrimoine, BP 33732, téléphone 222203371, dès publication du présent avis

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'ANRP, Service du Budget, du Matériel et du Patrimoine, BP 33732, téléphone 222 203 371, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 50 000 (cinquante mille) francs CFA, payable dans le compte spécial CAS-ARMP N°335988 ouvert à la BICEC, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone, Fax, Téléx, E-mail

## 9. Remises des offres

Chaque offre sera rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service du Budget, du Matériel et du Patrimoine de l'ANRP, au plus tard le 31 Octobre 2016 à 10 heures précises et devra porter la mention:

*Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°0007/AONO/ANRP/CIPM/2016 DU 06 OCTOBRE 2016  
pour la fourniture de deux (02) véhicules 4x4 PICK UP a l'Agence Nationale de Radioprotection  
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »  
En procédure d'urgence*

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage ou le maître d'ouvrage Délégué pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de 60 jours

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de six cent mille (600 000) francs CFA et valable pendant quatre-vingt-dix(90) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 31 Octobre 2016 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ANRP dans la salle de réunion sise à l'ANRP, derrière EMIA.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

*Il s'agit notamment:*

- Absence d'une pièce du dossier administratif,
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées,
- Absence de l'autorisation du fabricant ;
- Absence de prospectus et de la description détaillée de la fourniture proposée ;
- Le non-respect d'au moins 80% des critères essentiels, soit 10 OUI/12,
- Absence d'un prix unitaire quantifié,
- Non-conformité aux spécifications techniques majeures de l'équipement ;
- Le non-respect d'au moins 80% des spécifications techniques mineures soit 32 OUI/40.

### Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

- Présentation de l'offre;
- Références générales de l'entreprise;
- Capacité de financement;
- Planning et délai de livraison ;
- Service après-vente;
- Les preuves d'acceptation des conditions du marché

## 15. Attribution

A l'issue de l'analyse financière, le soumissionnaire dont l'offre est conforme pour l'essentiel aux prescriptions du descriptif technique et qui présente l'offre de prix la moins disante sera retenu

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 60 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au siège de l'Agence Nationale de Radioprotection (ANRP), Service du Budget, du Matériel et du Patrimoine (SBMP), BP 33732 Yaoundé, téléphone : 222 203 371, fax : 222 203 370, e-mail : [officialmail@anrp.cm](mailto:officialmail@anrp.cm)

YAOUNDE le 6 Octobre 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**SIMO Augustin**

# AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N°0001/AONR/ANRP/CIPM/2016 DU 11 OCTOBRE POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BÂTIMENT ANNEXE DE L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION « EN PROCÉDURE D'URGENCE » FINANCEMENT : BUDGET DU CONTRAT PLAN ETAT/ANRP**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A  
**IMPUTATION**  
220101

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le but d'assurer la maîtrise d'œuvre des travaux de construction du bâtiment annexe de l'Agence Nationale de Radioprotection, le Directeur Général de l'ANRP, lance l'Appel d'Offre National Restreint susvisé.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations à assurer par le cocontractant au nom du Maître d'Ouvrage comprennent toutes les missions et activités de surveillance et de contrôle de l'exécution des ouvrages de construction du bâtiment annexe de l'ANRP ci-après :

Mission 1 : Direction de l'exécution du contrat des travaux (DET) ;

Mission 2 : Certification des décomptes, pilotage et coordination du chantier (OPC) ;

Mission 3 : Assistance aux opérations de réception (AOR).

## 3. Allotissement

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage est de treize (13) mois

## 4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est restreinte aux Bureaux d'Etudes de droit camerounais et ayant une expérience en contrôle technique, ci-après présélectionnés à la suite de :

« L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°0001/AAMI/ANRP/CIPM/16 du 26 JUILLET 2016 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT ANNEXE DE L'ANRP ».

| N° | Noms des candidats pré-qualifiés        | Adresses     |
|----|---|--------------|
| 1  | <b>ETS KYM CONSTRUCTION ET SERVICES</b> | 8241 Yaoundé |
| 2  | <b>B.I.E.E. TECH</b>                    | 5120 Yaoundé |

## 5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget du Contrat plan/ANRP, exercice 2016, sur la ligne d'imputation budgétaire n°220101

## 6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'ANRP, Service du Budget, du Matériel et du Patrimoine, BP 33732, téléphone 222 203 371, dès publication du présent avis

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'ANRP, Service du Budget, du Matériel et du Patrimoine, BP 33732, téléphone 222 203 371, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 50 000 (cinquante mille) francs CFA, payable dans le compte spécial CAS-ARMP N°335988 ouvert à la BICEC, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, Téléx, E-mail

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service du Budget, du Matériel et du Patrimoine de l'ANRP, au plus tard le 03 Novembre 2016 à 10 heures dès publication du présent avis et devra porter la mention :

*« Avis d'Appel d'Offres National Restreint N°0001/AONR/ANRP/CIPM/2016 DU 11 OCTOBRE pour la maîtrise d'œuvre des travaux de construction du bâtiment annexe de l'Agence Nationale de Radioprotection  
« en procédure d'urgence »  
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

## 9. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage est de treize (13) mois

## 10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO d'un montant de six cent mille (600 000) francs CFA et valable pendant trois (03) mois au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ANRP dans la salle de réunion sise à l'ANRP, derrière EMIA le **03 Novembre 2016 à 11 heures**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Les offres seront ouvertes en deux temps :

- 1<sup>er</sup> temps ouverture des offres administratives et techniques ;
- 2<sup>ème</sup> temps ouverture des offres financières.

Seuls les soumissionnaires dont les offres techniques auront été déclarées recevables à l'issue de la première étape seront invités à l'ouverture des offres financières.

## 12. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce du dossier administratif,
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées,
- Note technique inférieure à vingt-six (80) points sur cent (100) ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique.

Pièces administratives

- a) dossier administratif incomplet ou pièce(s) non conforme(s);

### Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux ;  
b) Note technique inférieure à vingt-six (80) points sur cent (100)

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;  
b) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié.

### Critères essentiels

Les critères d'évaluation porteront sur :

### Les offres techniques

| N°    | Critères  | Points |
|-------|---|--------|
| 01    | Références professionnelles du cabinet pour les missions similaires | 15     |
| 02    | Qualification du personnel affecté à la prestation                  | 38     |
| 03    | Moyens techniques, matériels et financiers                          | 26     |
| 04    | Méthodologie et plan de travail                                     | 21     |
| Total |   | 100    |

A l'issue de l'examen des offres administratives et techniques, seules les offres financières des soumissionnaires qui auront présenté une offre administrative conforme et obtenu une note technique supérieure ou égale à 80 points sur 100 seront analysées.

N.B : Les détails de ces critères essentiels sont précisés dans la grille d'évaluation figurant au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Les offres financières

Il sera attribué aux offres financières de chaque entreprise, une note financière, calculée de la manière suivante :

$$NF_i = MMD \times 100 / MS$$

Avec  $NF_i$  = Note financière,  $MMD$  = Montant de l'offre la moins-disante,  $MS$  = montant évalué du soumissionnaire.

La note finale (NF) de chaque soumissionnaire sera obtenue de la manière suivante :

$$NF = [(NT \times 70) + (NF_i \times 30)] / 100$$

Avec  $NF$  = note finale,  $NT$  = note technique

### 13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 60 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

### 14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au siège de l'Agence Nationale de Radioprotection (ANRP), Service du Budget, du Matériel et du Patrimoine (SBMP), BP 33732 Yaoundé, téléphone : 222 203 371, fax : 222 203 370, e-mail : [officialmail@anrp.cm](mailto:officialmail@anrp.cm)

YAOUNDE le 11 Octobre 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**SIMO Augustin**

## CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°24/16/AONO/CIPM/DG/CNPS DU 26 OCTOBRE 2016  
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ÉTANCHEITE ET DE REFECTION GENERALE DE LA  
PEINTURE DES BATIMENTS ABRITANT LE CENTRE DE PREVOYANCE SOCIALE DE KRIBI, EN  
PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BUDGET DE LA CNPS**

**FINANCEMENT**  
CAISSE NATIONALE DE PROVOYANCE SOCIALE (CNPS) , CNPS  
**IMPUTATION**  
7-2D2206

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet les travaux de réhabilitation de l'étanchéité et de réfection générale de la peinture des bâtiments abritant le CPS de Kribi, en procédure d'urgence.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres comprennent les prestations suivantes :

#### Les opérations préalables :

- a) mobilisation du personnel, gardiennage, enregistrement, panneau et signalisation de chantier, etc. ;
- b) aménagement du local de chantier, échafaudage, nettoyage général, amené et repli des matériels et outillage ;
- c) production d'une police d'assurance garantissant les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qu'elle peut encourir en cas de dommages corporels et/ou matériels causés aux tiers et à la CNPS à l'occasion des interventions ;

#### Les travaux relatifs à l'étanchéité :

- d) travaux préparatoires comprenant le décapage du revêtement existant, le nettoyage du site et le transport des déchets et gravats à la décharge publique ;
- e) fourniture et application d'une couche de Flintkote sur toute la surface à traiter ;
- f) fourniture et application d'une couche de bitume sur toute la surface à traiter ;
- g) fourniture et pose d'un feutre bitumineux auto protégé de type Hyrène ;
- h) fourniture et pose d'un feutre bitumineux auto protégé de type Paxalu ;

#### Les travaux relatifs à la peinture :

- i) préparation des surfaces par grattage, époussetage, égrenage, ponçage et lavage à grande eau;
- j) traitement des éventuelles fissures et moisissures, y compris rectification de la planéité par un enduit de finition poncé ;
- k) préparation des surfaces bois par ponçage et dépoussiérage ;
- l) fourniture et application d'une couche intermédiaire de peinture à eau type Pantex 800 et 1300 suivant les cas, y compris toutes sujétions de dilution à 20% et de coloris (suivant Ingénieur) ;
- m) fourniture et application d'une couche de finition de peinture à eau type Pantex 800 et 1300 suivant les cas, y compris toutes sujétions de dilution à 20% et de coloris (suivant Ingénieur) ;
- n) fourniture et application de la peinture type glycérophthalique, y compris toutes sujétions de dilution ;
- o) fourniture et application de deux couches de vernis sur ouvrages bois ainsi préparées, suivant une exécution simultanée croisée au pistolet, y compris toutes sujétions de dilution.

Dans tous les cas, les travaux comprennent tous les détails du devis quantitatif joint au présent dossier et seront exécutés conformément aux prescriptions du CCTP, l'adjudicataire émettra toute sujétion nécessaire à leur parfaite exécution.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de **F CFA HT 26 386 431 (vingt-six millions trois cent quatre-vingt-six mille quatre cent trente un)**.

### 4. Allotissement

(Sans objet)

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais justifiant d'une expérience avérée dans le domaine de la réalisation des travaux de génie civil, et disposant d'équipes techniques compétentes, expérimentées et composées d'ingénieurs de techniciens et de manœuvres.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale de l'exercice 2016 sur la ligne d'imputation budgétaire 7-2D2206, conformément au programme 112.

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés sis au 9<sup>ème</sup> étage, porte 903 de l'immeuble siège de la CNPS à la place de l'indépendance, dès publication du présent Avis dans le Journal des Marchés.

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au lieu ci-dessus indiqué, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 (cinquante mille) francs CFA** dans le Compte d'Affectation Spécial CAS-ARMP n° 335988 ouvert dans les agences BICEC.

Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront dans tous les cas se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, contacts téléphoniques).

### 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à l'adresse sus-indiquée du Service des Marchés au plus tard le **26 octobre 2016 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention:

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N° 24/16/AONO/CIPM/DG/CNPS DU 06 OCTOBRE 2016 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE  
L'ETANCHEITE ET DE REFECTION GENERALE DE LA PEINTURE DES BATIMENTS ABRITANT LE CPS DE  
KRIBI, EN PROCEDURE D'URGENCE.  
A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

### 10. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **quatre (04) mois**.

### 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, précisant le montant de **525 000 (cinq cent vingt-cinq mille) Francs CFA** ;

Ladite caution sera valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **26 octobre 2016 à 12 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, dans la salle de réunions de ladite Commission au 4e étage, porte 416 de l'Immeuble CNPS sis à l'Avenue Kennedy.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### \*. Critères éliminatoires

Les Critères éliminatoires sont les suivants :

- Absence d'une pièce administrative à l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Non validation d'au moins 70% des sous critères d'évaluation ;
- Non-respect des normes RSE :

1. Effectif du personnel affilié à la CNPS : supérieur ou égal à 3 (télédéclaration des 03 derniers mois), liste détaillée du personnel assortie de leurs immatriculations individuelles à la CNPS, joindre l'APS attestant de la mise à jour du paiement des cotisations ;
2. Juste rémunération (respect du SMIG : joindre DIPE ou états des salaires) ;
3. Respect du principe de la promotion du genre : justifier d'au moins 20% de genre féminin dans l'effectif (joindre le DIPE, la liste du personnel ainsi que le rapport genre) ;
4. Assurance de responsabilité civile couvrant l'exercice en cours (joindre police d'assurance).

### \*. Critères essentiels de qualification

| N° | CRITERES   | EVALUATION |     |
|----|--|------------|-----|
|    |  | OUI        | NON |
| 1  | <b>Présentation générale de l'offre</b><br>Reliure en spirale, mise en forme du document, ordonnancement des différentes parties du document, intercalaires en couleur   |            |     |
| 2  | <b>Références de l'entreprise</b><br>- Justifier des prestations similaires d'un montant cumulé au moins égal à FCFA 20 000 000 (vingt millions) au cours des trois (03) dernières années.   |            |     |
| 3  | <b>Capacité de financement</b><br>- Une attestation de capacité de financement délivrée par une banque de 1er ordre d'un montant supérieur ou égal à FCFA 15 000 000 (quinze millions)   |            |     |
| 4  | <b>Conformité aux normes HQSE</b><br>- Justifier des équipements de protection des travailleurs  |            |     |
| 5  | <b>Qualification et Expérience du personnel clé :</b><br>* <b>Chef de projet :</b><br>- Expérience : au moins cinq (05) années<br>* <b>Conducteur des travaux:</b><br>- Technicien de Génie Civil (Bac)<br>- Expérience : au moins trois (03) années |            |     |
| 6  | <b>Connaissance du site des travaux, du CCTP et du CCAP</b><br>- Attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire et conforme au modèle, CCTP et CCAP paraphés et signés  |            |     |
| 7  | <b>Planning et délai</b><br>- Planning, Délai ? à 04 mois.   |            |     |
| 8  | <b>Méthodologie et organisation</b><br>- Note méthodologique, approche organisationnelle des équipes du travail  |            |     |

## 15. Attribution

Le Marché sera attribué au candidat ayant :

- Présenté l'offre administrative conforme ;
- Validé au moins 70 pour cent des sous-critères d'évaluation ;
- Présenté l'offre financière évaluée la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés, à l'Immeuble siège de la CNPS sis à la place de l'indépendance, 9ème étage, porte 903, tel/fax : 222 22 95 02. /-

YAOUNDE le 6 Octobre 2016

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier**

## CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°25/16/AONO/CIPM/DG/CNPS DU 11 OCTOBRE 2016 POUR LA FOURNITURE DE HUIT (08) VEHICULES DE TYPE PICK-UP, DOUBLE CABINE, QUATRE (04) PORTIERES 4X4, DIESEL CLIMATISES A LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE A YAOUNDE, EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET DE LA CNPS**

**FINANCEMENT**  
CAISSE NATIONALE DE PROVOYANCE SOCIALE (CNPS) , CNPS  
**IMPUTATION**  
N°S7-2D223 ET 9-2D223.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre du renouvellement de son parc automobile, le Directeur Général de la CNPS lance un **Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture dans ses services de véhicules climatisés de type pick-up double cabine quatre (04) portières 4x4 diesel en procédure d'urgence.**

### 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres, concernent la fourniture de huit (08) véhicules climatisés de type pick-up double cabine quatre (04) portières 4x4 de couleur Blanc ou Bleu CNPS à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale à Yaoundé.

Dans tous les cas les prestations comprennent tous les détails du devis quantitatif joint au présent dossier ainsi que l'ensemble des sujétions nécessaires à leur parfaite exécution.

### 3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels de l'opération à l'issue des études préalables sont de **FCFA HT 168 000 000 (cent soixante-huit millions)** soit **FCFA TTC 200 340 000 (deux cents millions trois cents quarante mille).**

### 4. Allotissement

Les prestations seront réunies en un seul lot.

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans ce type de prestations.

### 6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, de l'exercice 2016, sur les lignes d'imputation budgétaire **n°s7-2D223 et 9-2D223.**

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés sis au 9<sup>ème</sup> étage porte 903, de l'immeuble CNPS à Yaoundé place de l'Indépendance, dès publication du présent avis au Journal des Marchés.

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au lieu sus-indiqué dès publication du présent avis, contre paiement d'une somme non remboursable de **FCFA 100 000 (cent mille)** à verser dans le compte spécial **CAS-ARMP n°335988 ouvert dans les agences BICEC.**

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service des Marchés, au plus tard le **02 NOVEMBRE 2016 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention :

### *DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT*

*N°25/16/AONO/CIPM/DG/CNPS DU 11 OCT 2016 POUR LA FOURNITURE DE HUIT (08) VEHICULES DE TYPE PICK-UP, DOUBLE CABINE, QUATRE (04) PORTIERES 4x4, DIESEL CLIMATISES A LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE A YAOUNDE, EN PROCEDURE D'URGENCE  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

## 10. Délai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures, objet du présent Appel d'Offres, est de **30 jours**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de l'ordre de **FCFA 4 000 000 (quatre millions)**, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO

Ladite caution devra être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **02 NOVEMBRE 2016 à 12 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, dans la salle de réunions de ladite Commission au 4<sup>e</sup> étage, porte 416 de l'immeuble CNPS sis à l'Avenue Kennedy.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### \*. Critères éliminatoires

Les Critères éliminatoires sont les suivants :

- Absence d'une pièce administrative à l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Non validation d'au-moins 70% des sous critères d'évaluation ;
- Non-conformité aux spécifications techniques majeures prévues dans le CCTP telles que

1. La puissance fiscale 9 CV,
2. Le poids,
3. La garde au sol,
4. La boîte de vitesse,
5. Le nombre de places assises : ? 6
6. Le moteur : 5L/3L
7. La couleur de la carrosserie : blanc ou bleu

- Non justification des prestations similaires d'un montant de 75 000 000 (soixante-quinze millions) de Francs CFA au cours des trois dernières années (joindre les copies des Marchés et les procès-verbaux de réception).
- Non-respect des normes de la RSE :

1. Juste rémunération (respect du SMIG : joindre DIPE) ;
2. Assurance de responsabilité civile couvrant l'exercice en cours (joindre la police d'assurance).
3. Effectif de personnel affilié à la CNPS : ? 3 (télé-déclaration des 3 derniers mois), liste détaillée du personnel assortie de leurs immatriculations individuelles à la CNPS, joindre l'APS attestant de la mise à jour du paiement des cotisations ;
4. Juste rémunération (respect du SMIG : Joindre DIPE ou états des salaires) ;
5. Respect du principe de la promotion des genres : au moins 20% de genre féminin dans l'effectif ;
6. Assurance de responsabilité civile couvrant l'exercice en cours (joindre police d'assurance).

**\*. Critères essentiels de qualification**

| N° | CRITERES  | EVALUATION |     |
|----|---|------------|-----|
|    |   | OUI        | NON |
| 1  | <b>Présentation générale de l'offre</b><br>- Reliure en spirale, mise en forme du document, ordonnancement des différentes parties du document, intercalaires en couleur                            |            |     |
| 2  | <b>Capacité de financement</b><br>- Une attestation de capacité de financement délivrée par une banque de 1er ordre d'un montant supérieur ou égal à 75 000 000 (soixante-quinze millions) de FCFA. |            |     |
| 3  | <b>Conformité aux normes HQSE</b><br>- Produire un rapport d'hygiène, qualité et sécurité au travail si l'effectif est supérieur ou égal à 50 Salariés.   |            |     |
| 4  | <b>Connaissance du CCAP et du CCTP</b><br>- CCAP et CCTP paraphés sur chacune des pages et signés à la dernière page.   |            |     |
| 5  | <b>Délai</b><br>- Délai ? 30 Jours  |            |     |
| 6  | <b>Conformité aux spécifications technique prévues dans le CCTP</b>   |            |     |
| 7  | <b>Produire la fiche des équipements mettant en relief leur conformité aux spécifications techniques décrites dans les CCTP.</b>  |            |     |

**15. Attribution**

Le Marché sera attribué au soumissionnaire ayant :

- présenté l'offre administrative conforme ;
- validé au moins **70% (Soixante-dix pour cent)** des sous-critères de l'Offre Technique ;
- présenté l'Offre Financière évaluée la moins disant.

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés, à l'Immeuble CNPS sis à Yaoundé place de l'indépendance, 9<sup>ème</sup> étage, porte 903, tel/fax : 222 22 95 02. /-

YAOUNDE le 11 Octobre 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier**

## COMMUNE DE DIMAKO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C.DKO/CIPM-CDKO/2016 DU 10 OCTOBRE 2016 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ENTRETIEN DE CERTAINES ROUTES RURALES DE L'ARRONDISSEMENT DE DIMAKO (ROUTES : ENTREE NGALA-MOBAMBOU ET CARREFOUR PETIT POL-NKOLBIKON), DANS LE DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2016.**

**FINANCEMENT**  
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A  
**IMPUTATION**  
 49 36 457 04451210 2250

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de la réalisation de l'opération ci-dessus indiquée, le Maire de la Commune de DIMAKO lance EN PROCEDURE D'URGENCE, un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte de la Mairie de DIMAKO en vue des travaux d'entretien de certaines routes rurales de l'Arrondissement de DIMAKO, dans le Département du Haut-Nyong, Région de l'Est, allotis ainsi qu'il suit :

| N° LOT | DESIGNATION   | ARRONDISSEMENT | MONTANT PREVISIONNEL<br>(F CFA) | IMPUTATION              |
|--------|---|----------------|---------------------------------|-------------------------|
| 1      | ENTREE NGALA-MOBAMBOU<br>ET CARREFOUR PETIT POL-NKOLBIKON | DIMAKO         | 27 777 700                      | 49 36 457 04451210 2250 |

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les corps d'états suivants:

- > Série 000 : Travaux préparatoires ;
- > Série 100 : Terrassement - Chaussée.
- > Série 200 : Ouvrages-Assainissement - Drainage

### 3. Cout Prévisionnel

vingt sept millions sept cent soixante dix sept mille sept cent soixante dix sept francs CFA.

### 4. Allotissement

sans objets.

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2016.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de DIMAKO, Service de la Passation des Marchés, Tél : 677 454 045 sise à DIMAKO, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès des Services de la Passation des Marchés, Tél : 677454 045 sise à DIMAKO, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette municipale de Dimako, d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFÀ, représentant les frais d'achat du dossier. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Mairie de DIMAKO, Service de la Passation des Marchés, Tél : 677 454 045 au plus tard le 31 octobre 2016 à 13 heures précises et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C.DKO/CIPM- C.DKO/2016 DU 10/10/2016.  
LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'ENTRETIEN DE CERTAINES ROUTES RURALES DE  
L'ARRONDISSEMENT DE DIMAKO, DANS LE DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.  
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est fixé à Trois (03) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage desdits travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

L'offre devra être accompagnée d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours, d'un montant évalué à Cinq cent cinquante cinq mille cinq cent cinquante cinq (555 555) FCFA, et établi selon le modèle Indiqué dans le dossier d'appel d'Offres par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances ou une compagnie d'assurance dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ième) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

Dans le cas où un soumissionnaire est adjudicataire d'une lettre-commande, le Cautionnement provisoire dudit soumissionnaire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics du Haut-Nyong, dans la salle de réunion de la Mairie de DIMAKO, le 31 octobre 2016 à 14 heures précises.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire (oui ou non).

### 12.1.1. Critères éliminatoires

#### 12.1.1.1. Pièces administratives:

- a) Absence d'une pièce administrative ;
- b) Pièce falsifiée ;
- c) Non-conformité de Tune des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

#### 12.1.1.2. Offre technique:

- a) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » telle qu'elle est prescrite par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres;
- c) Non obtention de dix-huit (18) critères sur vingt-cinq (25) à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

#### 12.1.1.3. Offre financière:

- a) Omission d'un prix unitaire quantifié ;

#### 12.1.2. Critères essentiels:

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- a) Personnel d'encadrement (12 critères) ;
- b) Moyens matériels (09 critères) ;
- c) Références (02 critères);
- d) Chiffre d'affaires sur la patente en cours de validité de Dix millions (10 000 000 ) FCFA ou plus (01 critère);
- e) Attestation de solvabilité financière de dix millions (10 000 000 ) FCFA ou plus (01 critère), devant être délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances.

## 15. Attribution

Sous réserve des cas d'annulation ou d'appel d'offres infructueux prévus par le Code des marchés Publics (Articles 34 et 35), l'autorité contractante attribuera une Lettre-Commande au soumissionnaire le moins-disant dont l'offre, ayant satisfait à tous les critères éliminatoires, aura été jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de DIMAKO (Secrétariat général).

*DIMAKO le 10 Octobre 2016*

*Le MAIRE*

**MONGUI SOSSOMBA Janvier**

# AMENAGEMENT ET SUIVI DES FORETS DU CAMEROUN

**AVIS DE CONSULTATION EN PROCEDURE D'URGENCE DEMANDE DE COTATION ° 0002/  
DCPU/MINFOF/C2D-PSFE2/CNA/SMA/AAC /16 DU 30 NOV 2016 RELATIVE A L'ACQUISITION DES  
ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES DES 09 ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION INITIALE AUX MÉTIERS DE  
BOIS BENEFICIAIRES DES APPUIS DU PROJET C2D-PSFE2**

## **FINANCEMENT**

BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET C2D-PSFE2, EXERCICE 2016

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### **1. Objet**

Le Coordonnateur National du Projet C2D-PSFE2, Maître d'Ouvrage Délégué lance un Avis de Consultation en procédure d'urgence pour une Demande de Cotation relative à l'acquisition des équipements techniques des 09 établissements de formation initiale aux métiers de bois bénéficiaires des appuis du Projet C2D-PSFE2.

### **2. Participation et origine**

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux entreprises de droit camerounais exerçant dans le domaine du Commerce Général.

### **3. Financement**

La prestation, objet de la présente Demande de Cotation est financée par le budget du Projet C2D-PSFE2, Exercice 2016, à hauteur de trente-cinq millions (35 000 000) de FCFA Toutes Taxes Comprises.

### **4. Consultation du Dossier**

Le Dossier de Consultation peut être consulté et/ou retiré auprès du Ministère des Forêts et de la Faune, Service des Marchés, porte 815, du 8ème étage de l'Immeuble ministériel n° 2, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA**.

## 5. Acquisition du Dossier

(1) Chaque offre devra être constituée des pièces suivantes :

- a) Une déclaration d'intention de soumissionner par laquelle le soumissionnaire accepte expressément toutes les conditions de la demande de cotation et s'engage à les respecter ;
- b) Une attestation de non faillite datant de moins trois mois délivrée par le Tribunal de 1<sup>ère</sup> Instance du lieu de la résidence du soumissionnaire ;
- c) Une attestation d'imposition datant de moins de trois mois signée par le Directeur Général des Impôts ou son représentant certifiant que le soumissionnaire a effectué les déclarations réglementaires en matière d'impôts ;
- d) Le titre de patente de l'exercice en cours ;
- e) Une carte de contribuable ;
- f) Une attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque agréée par le Ministère des Finances ;
- g) Une quittance attestant le paiement des frais d'achat du Dossier de Consultation tel que précisé dans le présent avis ;
- h) Une attestation datant de moins de trois mois signée par le Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ou par un Chef de Centre certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse ;
- i) L'attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

(2) Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, seront dépouillées au plus tard **le 02 NOVEMBRE 2016 à 15 heures** dans la salle de conférences du Ministère des Forêts et de la Faune, sise au 6<sup>ème</sup> étage de l'immeuble ministériel n° 2, porte 635, en présence des soumissionnaires.

(3) Chacune des offres devra être chiffrée hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnée du modèle de soumission signé.

## 6. Remises des offres

Les offres relatives à la présente prestation doivent être déposées au plus tard **le 02 NOVEMBRE 2016 à 14 heures** au Service des Marchés, sis au 8<sup>ème</sup> étage de l'immeuble ministériel n° 2, porte 807 sous enveloppe cachetée adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention :

*« Demande de cotation EN PROCEDURE D'URGENCE »  
N°0002/DCPU/MINFOF/C2D-PSFE2/CNA/SMA/AAC /16 DU 30 nov 2016 RELATIVE A L'ACQUISITION DES  
ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES DES 09 ETABLISSEMENTS DE FORMATION INITIALE AUX MÉTIERS DE BOIS  
BENEFICIAIRES DES APPUIS DU PROJET C2D-PSFE2.  
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

YAOUNDE le 12 Octobre 2016

Le COORDONNATEUR NATIONAL

**MFOU'OU MFOU'OU BRUNO**

# PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

**SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LA SÉLECTION D'UNE ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE (ONG) POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES VERS LA FORMATION ET L'EMPLOI DANS DES FILIÈRES ÉCONOMIQUES PORTEUSES DE L'EXTRÊME-NORD EN ACCOMPAGNEMENT DU PROJET HIMO II DU PNDP**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Dans les régions septentrionales du pays, le Gouvernement a développé le Programme d'Aménagement du Territoire (PRODAT). Pour atteindre une cible de jeunes désœuvrés et touchés par la crise économique et sécuritaire, le Programme National pour le Développement Participatif (PNDP) a adjoint une composante Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO) pour la réalisation des travaux prévus aux plans de développement des communes soutenues par le PRODAT. Pour mettre en œuvre ce projet, le PNDP a procédé au recrutement d'une ONG pour l'accompagner à exécuter ce projet en tant qu'assistance technique d'appui au projet.

Les objectifs poursuivis par ce projet sont :

- Appuyer les communes à la réalisation des microprojets HIMO dans le cadre du PRODAT suivant les règles et procédures du PNDP ;
- Contribuer à la création d'emplois durables pour les jeunes désœuvrés dans la zone septentrionale. Accorder la priorité à la main d'œuvre locale qualifiée et non qualifiée des lieux d'implantation du projet ;
- Renforcer les capacités des bénéficiaires à travers leur formation et insertion professionnelle ;
- Mettre en place un système de gestion de la sécurité des agents sur les sites de travail.

## 2. Objet

Dans le cadre de l'opération HIMO, l'un des objectifs au-delà de la mobilisation des jeunes pour les travaux dans les chantiers consiste à les former et à favoriser leur insertion sociale par la mise en œuvre de leur projet. La problématique de l'emploi des jeunes reste une préoccupation du Gouvernement qui possède au niveau local des institutions sur lesquelles devra s'appuyer l'ONG d'emploi notamment le Ministère de l'emploi et le Fonds National de l'emploi. Une étude économique territoriale sera menée pour mettre en exergue 3 bassins d'emploi par regroupement des communes inter-liées sur le plan économique et permettra de définir des filières porteuses pour les jeunes et les interactions économiques. C'est à ce titre que l'ONG emploi dans l'exécution de son mandat, prendra en compte ces facteurs et organisera pendant les travaux de réalisation des infrastructures un suivi individuel des jeunes par un conseiller d'orientation. Un profil de chaque jeune sera dressé (profiling) en vue de leur insertion économique après une formation professionnalisante appliquée. Après l'exécution des travaux, il sera question, d'identifier les structures de formation capables de satisfaire à la demande issue des activités de « profilage » des jeunes, de faciliter et de suivre la formation des ouvriers pour les métiers choisis et la maturation de leur projet générateur de revenu, de procéder à leur accompagnement en vue de leur insertion sociale. Les activités ainsi menées devront permettre au moins la formation et l'insertion économique de 2500 jeunes.

### 3. Participation et origine

Dans le cadre du Projet HIMO II, mis en œuvre par le PNDP sous financement des fonds Fiduciaires d'Urgence (FFU) de l'Union Européenne, le PNDP sollicite l'appui d'une ONG pour exécuter les principales activités ci-dessous :

**COORDINATION DES ACTIVITES** -Mettre à disposition 1 Coordinateur/animateur en développement local pour la région de l'Extrême-Nord, 3 Agents de bassin d'emploi et 10 conseillers insertion/emploi correspondant aux critères d'expertise et de compétence tel que mentionnés dans le tableau indemnité et modalité de paiement;  
**IDENTIFICATION ET DEVELOPPEMENT DE PARCOURS DE FORMATION** -Identifier/mobiliser des parcours de formation locaux répondant aux besoins des filières pré-identifiées dans une analyse économique territoriale réalisée en amont (en partenariat étroit avec le Fond National de l'Emploi) ; -Identifier et favoriser le développement de collaborations avec les structures de formation et experts dans les domaines/filières pré-identifiées ;  
**ANIMATION DE CONCERTATIONS LOCALES SUR LE SUJET DE L'EMPLOI**

-Animer une concertation/collaboration entre les parties prenantes de l'emploi dans la région : secteur privé, université, organismes de formation, organismes gouvernementaux et non gouvernementaux d'appui à l'économie,

à l'emploi et à l'organisation du travail, Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD), organisations et leaders locaux, banques commerciales et établissements de micro finance, etc.;

-Animer des comités de développement local à l'échelle des bassins d'emploi (2 ou 3) (correspondant par exemple à 8 à 12 communes en interaction entre elles dans un bassin économique cohérent) ;

-Favoriser les échanges de bonnes pratiques entre les bassins d'emploi ;

-Impliquer fortement les représentants des CTD dans l'orientation et l'accompagnement des plans de développement de bassin d'emploi obtenus au terme de l'étude économique territoriale (création d'un environnement favorable par les actions communales) ;

-Participer aux comités communaux HIMO (CCHIMO)/ comités de développement HIMO des communes ou aux autres réunions stratégiques communales selon les besoins;

#### APPUI AUX CONSEILLERS D'ORIENTATION

-Animer/coacher le réseau des conseillers d'orientation/emploi des jeunes communaux et les fédérer autour du plan de développement économique territorial issu de l'étude réalisée au paravant ;

-Transférer aux conseillers d'orientation/emploi et aux communes intéressées les outils développés dans HIMO I

#### ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES

-Apporter des appuis spécifiques pour l'employabilité (alphabétisation fonctionnelle, selon le profilage individuel, pour 15% des jeunes issus des chantiers) et pour les activités (dotation exceptionnelle aux AGR) ;

#### SUIVI DU PROGRAMME

-Elaborer et transmettre à l'ONG Internationale Chef de file un état des interventions réalisées au cours du mois écoulé, au plus tard dix (10) jours après la fin du mois ;

-Elaborer et transmettre à l'ONG Internationale Chef de file un état de paiement des prestations réalisées au plus tard dix (10) jours après la fin du mois.

Le Coordinateur/Animateur en développement local aura les tâches principales suivantes :

-Faire une déclinaison opérationnelle des volets du plan de développement de bassin d'emploi concernant les jeunes, Animation et coordination des initiatives Jeunes des bassins d'emploi ;

-Créer une liaison stratégique entre les parties prenantes de l'emploi des jeunes, dont les communes ;

-Animer les plateformes de développement local avec le PNDP (comités de développement intercommunaux) ;

-Organiser des concertations étroites avec le FNE, ACEFA, AFOP et autres structures pour la proposition de formations ad hoc, l'élaboration des plans de formation/recyclage/apprentissage pour soutenir le travail des conseillers emploi communaux ;

-Organiser des concertations avec le secteur privé pour identifier les opportunités de sous-traitance et de

contractualisation avec les activités développées par les jeunes ;

- Participer aux plateformes HIMO nationales et régionales ;
- Superviser les missions des agents de bassin d'emploi.

L'Agent de bassin d'emploi aura les tâches principales suivantes :

-Faires des campagnes d'information communautaire sur l'approche de l'emploi des jeunes développé par HIMO II (faire comprendre aux communautés le plan de développement économique territorial pour fédérer

les énergies productives, ses impacts attendus, et développer la confiance dans l'action locale en matière développement économique) ;

-Coacher les conseillers orientation/emploi des jeunes communaux pour les fédérer autour du plan de développement économique territorial ;

-Transférer aux conseillers orientation/emploi et aux communes ou regroupement de communes en manifestant l'intérêt des outils développés dans HIMO II ;

-Développer une collaboration avec les institutions financières locales pour favoriser l'accès des jeunes aux services financiers ;

-Identifier les animateurs locaux pour l'alphabétisation fonctionnelle, redynamisation d'anciens alphabétiseurs (30.000 FCFA/mois par groupe de 30 formés pendant 9 mois) ;

-Organiser des dotations d'appui exceptionnel au démarrage des AGR sur la base de critères validés par le PNDP, l'ONG chef de file et la Commune;

-Soutenir les conseillers orientation/emploi des communes pour l'élaboration des business plans des activités économiques envisagées par les jeunes ;

-Soutenir les conseillers orientation/emploi des communes pour le reporting de leurs activités et la communication auprès des CTD dont ils dépendent (objectif : le maintien de ces postes au-delà de la phase de mise à disposition) ;

-Préparer les comités de développement intercommunaux.

Le conseiller d'orientation/insertion aura les tâches suivantes :

Sous la supervision de l'agent bassin d'emploi, le/la conseiller/ère d'orientation contribuera à la réalisation des objectifs suivants :

Effectuer le profilage socio-professionnel des jeunes bénéficiaires du projet et une analyse des opportunités d'insertion socio-professionnelle ;

Appuyer l'insertion socio-professionnelle des jeunes ouvriers/ères à travers la formation professionnelle, l'apprentissage, l'auto-emploi et les emplois formels ainsi que le lien avec les services financiers (banques, institutions de microcrédit) ;

Consolider les principales données de suivi-évaluation de sa zone d'intervention.

## I TACHES PRINCIPALES

Tâche 1 : Activités d'analyse du marché

-Effectuer une analyse du marché local de l'emploi, des secteurs professionnels porteurs, des opportunités d'emploi, d'auto-emploi et d'apprentissage en collaboration avec

les autres Conseillers/ères d'Orientation et le Coordonnateur de développement local ;

-Appuyer la liaison avec les communes, les services décentralisés des ministères de tutelle (emploi et formation professionnelle, jeunesse et éducation civique...)

et en charge des secteurs d'insertion pour les jeunes

(agriculture, élevage, eau, santé, transports, commerce, PME et artisanat, etc...) afin d'identifier des pistes de collaboration pour l'insertion des jeunes.

Tâche 2 : Activités d'insertion socio-professionnelle

-Effectuer un bilan de compétences des jeunes ;

-Sensibiliser et renforcer les capacités des jeunes sur l'insertion économique, l'employabilité et les opportunités du marché du travail local ;

-Appuyer l'établissement des projets professionnels individuels ou de groupe ;

-Etablir des plans de formation professionnelle des jeunes ;

-Identifier les jeunes ayant le besoin et le désir de participer à des cours d'alphabétisation fonctionnelle ;

-Recherche des offres de formation en collaboration avec le FNE et les programmes pertinents (AFOP, ACEFA, autres) ;

-Assurer un suivi d'accompagnement des jeunes en formation ou en création d'AGR sur 6 mois ;

-Assurer un appui en matière d'accès des jeunes aux services financiers (Associations villageoises d'épargne et de crédit ; institution de microcrédit, banques) ;

-Appuyer la liaison entre les jeunes, les communes et le secteur privé.

Tâche 3 : Suivi-évaluation

-Etablir et effectuer une mise à jour mensuelle de la base de données de suivi des jeunes de sa zone d'intervention ;

-Préparer les rapports mensuels d'activités ;

-Participer au développement et suivre la mise en œuvre des outils de mesure de qualité programmatique ;

-Appuyer le partage et la dissémination de bonnes pratiques et leçons apprises du projet et d'autres programmes similaires ;

-Appuyer la capitalisation des données du projet et la mise en œuvre d'un mécanisme de feedback avec les différents acteurs

pour établir une base de données de qualité au sein du projet ;

-Elaborer un rapport mensuel d'activités.

Tâche 4 : Autres tâches connexes

-Travailler en bonne collaboration avec le personnel de l'équipe et des organisations partenaires

-Travailler en bonne collaboration avec les communes ciblées (information des activités, rencontres régulières) ;

-Assister aux réunions d'équipes ;

-Se substituer au référent de zone en cas de besoin lors des rencontres avec les partenaires etc ;

-Appuyer la formation et la supervision des animateurs et relais communautaires issus des organisations locales partenaires en charge de la sensibilisation des jeunes.

#### **4. Financement**

Dans le cadre du Projet HIMO II, mis en œuvre par le PNDP sous financement des fonds Fiduciaires d'Urgence (FFU) de l'Union Européenne.

## 5. Remises des offres

Les Manifestations d'Intérêt doivent parvenir sous pli fermé en six (06) exemplaires, dont un original et cinq copies ou sous forme électronique, à l'adresse ci-après, au plus tard le 07 novembre 2016 à 15 h 00mn, heure locale. Elles doivent être transmises avec la mention:

Manifestation d'Intérêt / Services de Consultants « Pour le recrutement d'un Consultant en vue de l'accompagnement des jeunes vers la formation et l'emploi dans des filières économiques porteuses de l'Extrême-nord en accompagnement du Projet HIMO II du PNDP ». A l'attention de Madame le Coordonnateur National du PNDP

Cellule Nationale de Coordination du PNDP sise à Nouvelle Route Bastos, face du PNUD,

B.P: 660 Yaoundé-Cameroun, Tel.: (237) 222 21 36 64/ (237) 222 21 36 65, Email: pndp\_cameroun@yahoo.fr ou pndp@pndp.org

## 6. Composition du dossier

Le Coordonnateur National du Programme National de Développement Participatif invite, en vue d'élaborer une liste restreinte, les ONG éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations, indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, etc.).

## 7. Critères d'évaluation

### EXECUTION DU MANDAT

Le contrat de collaboration entre le PNDP et l'organisation locale aura une durée de douze (12) mois tranche ferme et six (6) mois tranche conditionnelle.

Le Coordonnateur National du Programme National de Développement Participatif invite, en vue d'élaborer une liste restreinte, les ONG éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations, indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, etc.). Les critères de présélection sont:

#### *Critères essentiels :*

- Justifier d'une expérience d'au moins cinq (05) ans comme ONG ;
- disposer des ressources humaines qualifiées, expérimentées et en nombre suffisant (au moins 01 Coordinateur/animateur en développement local pour la région de l'Extrême-Nord et 03 Agents de bassin d'emploi, 10 conseillers d'orientation à mobiliser dans le cadre de la prestation ;
- Présenter la preuve d'implantation dans la zone d'intervention ;
- Justifier d'une expérience dans l'intervention en zone d'insécurité, notamment en Afrique Subsaharienne ;
- Justifier d'une expérience en matière de développement économique et d'accompagnement à l'emploi.

#### *Critères éliminatoires*

- Expérience en tant qu'ONG inférieure à 05 ans ;
  - Non présentation des CV des ressources humaines qualifiées, expérimentées et en nombre suffisant intégrant son engagement sur l'honneur à être disponible pour la période d'exécution de la prestation
  - Non présentation du statut juridique en tant qu'ONG.
  - Ne pas signer et parapher la déclaration d'intégrité, d'éligibilité et d'engagement environnemental et social conformément aux diligences de passation des marchés de l'AFD. (modèle à retirer au PNDP soit à la Cellule Nationale de Coordination à Yaoundé, soit à la Cellule Régionale de Coordination de l'Extrême Nord à Maroua.
- N.B. : La note minimale requise pour qu'une ONG soit pré-qualifiée à l'issue de l'évaluation est de soixante – dix (70) points sur cent (100)

Cette manifestation devra contenir :

- Une lettre de manifestation d'intérêt ;
- Les documents pertinents permettant de connaître le statut juridique du Consultant
- Les pièces justificatives permettant la vérification des déclarations conformément aux critères de présélection retenus ; en effet, toute information non justifiée ne sera pas considérée.
- la déclaration d'intégrité, d'éligibilité et d'engagement environnemental et social conformément aux diligences de passation des marchés de l'AFD signée et paraphée.

Les ONG peuvent se mettre ensemble dans une logique de partenariat, permettant d'améliorer leurs interventions. Dès lors, elles soumettront un dossier unique pour le partenariat en précisant les responsabilités spécifiques et le chef de file du partenariat, interlocuteur du programme dans le cadre de l'exécution des activités HIMO au PNDP.

Un consultant sera retenu suivant la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC), en accord avec les procédures prévues dans la Convention avec l'AFD et le Manuel de Procédures Administratives et Financières du PNDP.

## 8. Renseignements Complémentaires

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : de 08 heures à 17 heures.

YAOUNDE le 11 Octobre 2016

Le COORDONNATEUR NATIONAL

**NGA MARIE MADELEINE**

## CAMEROON RADIO AND TELEVISION

**COMMUNIQUE N°00118/CRTV/DG/DAF/SDAG/SM DU 10/10/2016 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/CRTV/CIPM/16 POUR L'ACQUISITION DES OUTILS RELATIFS À L'OPTIMISATION DES MOYENS DE PRODUCTION À TRAVERS LES RÉSEAUX SOCIAUX À LA CRTV EXERCICE 2016**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Directeur Général de la CRTV Maître d'Ouvrage communique,**

l'Appel d'Offres National Ouvert N°010/AONO/CRTV/CIPM/16 du 20 juin 2016 pour l'acquisition des outils relatifs à l'optimisation des moyens de production à travers les réseaux sociaux à la CRTV, au titre de l'exercice 2016 est déclaré infructueux.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission.

YAOUNDE le 10 Octobre 2016

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**NDONGO CHARLES**

## CAMEROON RADIO AND TELEVISION

**COMMUNIQUE N°115/CRTV/DG/DAF/SDAG/SM PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°001/AONO/CRTV/CIPM/16 POUR LA FOURNITURE DE 40 LNB ET 50 PARAFONDRES À LA CRTV EXERCICE 2016**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Directeur Général de la CRTV Maître d'Ouvrage communique,**

la société INFOTECH S.A B.P. 8107 Yaoundé, est attributaire de la Lettre-Commande relative à la fourniture de 40 LNB et 50 parafoudres à la CRTV, pour le compte de l'exercice 2016, pour un montant de FCFA TTC 27 896 391 (Vingt-sept millions huit cent quatre vingt seize mille trois cent quatre vingt onze francs Toutes Taxes Comprises).

Le délai d'exécution desdites prestations est de dix-neuf (19) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Le Directeur Général de ladite structure est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la porte 911 du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II pour recevoir notification du communiqué correspondant.

YAOUNDE le 10 Octobre 2016

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**NDONGO CHARLES**

## CAMEROON RADIO AND TELEVISION

**COMMUNIQUE N° 00117/CRTV/DG/DAF/SDAG/SM DU 10/10/2016 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/CRTV/CIPM/16 POUR LA RÉHABILITATION DE TROIS (03) ASCENSEURS À LA CRTV EXERCICE 2016**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CRTV Maître d'Ouvrage communique, l'Appel d'Offres National Ouvert N°008/AONO/CRTV/CIPM/16 du 10 juin 2016 pour la réhabilitation de trois (03) ascenseurs à la CRTV, au titre de l'exercice 2016 est déclaré infructueux.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission.

YAOUNDE le 10 Octobre 2016

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**NDONGO CHARLES**

## CAMEROON RADIO AND TELEVISION

**COMMUNIQUE N°00116/CRTV/DG/DAF/SDAG/SM 1 0 OCT 206 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CRTV/CIPM/16 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL ET MOBILIER DE BUREAU À LA CRTV EXERCICE 2016**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Directeur Général de la CRTV Maître d'Ouvrage communique,**

les ETS PROMO CONSTRUCTION B.P. 8222 Yaoundé, sont attributaires du Marché relatif à la fourniture du matériel et du mobilier de bureau à la CRTV, pour le compte de l'exercice 2016, pour un montant de FCFA TTC 59 141 739 (Cinquante neuf millions cent quarante un mille sept cent trente neuf francs Toutes Taxes Comprises).

Le délai d'exécution desdites prestations est de quarante cinq (45) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Le Directeur Général desdits Établissements est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la porte 911 du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II pour recevoir notification du communiqué correspondant.

*YAOUNDE le 10 Octobre 2016*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***NDONGO CHARLES***

## CAMEROON RADIO AND TELEVISION

**COMMUNIQUE N°00119/CRTV/DG/DAF/SDAG/SM DU 10/102016 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA CONSULTATION N°002/DC/CRTV/CIPM/16 POUR L'ACQUISITION DES LOGICIELS ANTIVIRUS A LA CRTV EXERCICE 2016**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Directeur Général de la CRTV Maître d'Ouvrage communique, l**

la société ICI PRO SARL, B.P. 518 Yaoundé, est attributaire de la Lettre-Commande relative à l'acquisition des logiciels antivirus à la CRTV, pour le compte de l'exercice 2016, pour un montant de FCFA TTC 8 332 594 (Huit millions trois cent trente deux mille cinq cent quatre vingt quatorze francs Toutes Taxes Comprises).

Le délai d'exécution desdites prestations est de quarante cinq (45) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Le Directeur Général de ladite structure est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la porte 911 du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II pour recevoir notification du communiqué correspondant.

*YAOUNDE le 10 Octobre 2016*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**NDONGO CHARLES**

# PROGRAMME D'APPUI A LA RENOVATION ET AU DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LES SECTEURS DE L'AGRICULTURE DE L'ELEVAGE ET DES PECHES

COMMUNIQUE N°016/16/MINADER/MINEPIA/C2D-AFOP/CN/UPM

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Coordonnateur National du Programme d'appui à la rénovation et au développement de la formation professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches (AFOP) communique** : Après Avis de Non Objection de l'Agence Française de Développement N°2016/YAO/CO/GW/pn/2805-16 sur la proposition d'attribution, Le cabinet AGORA consulting soumissionnaire de l'Appel d'Offre International N°001/AOIO/MINADER-MINEPIA/AFOP/CSPM/2016 du 25 Avril 2016, ayant obtenu la première note globale 76,8/100, est déclaré adjudicataire de cet Appel d'Offre.

YAOUNDE le 12 Octobre 2016

Le COORDONNATEUR NATIONAL

**ANGO Pierre Blaise**

## AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

### FOURNITURE ET INSTALLATION DE DOUZE (12) SERVEURS ET ACCESSOIRES À L'AGENCE DE REGULATION DES MARCHÉS PUBLICS

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Objet : Ajustements de spécifications techniques.

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics informe les candidats ayant retiré les dossiers de consultations relatifs à la fourniture de serveurs informatiques à l'ARMP des modifications ci-après sur les spécifications techniques de certains matériels :

Au lieu de :

| N° | Désignation          | Description détaillée de chaque poste de la commande   | Unité   | Quantité |
|----|----------------------|--|---------|----------|
| 1  | Serveur<br><br>Siège | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Facteur de forme : rackable ;</li> <li>● Marque Cisco / HP / Intel / Dell / IBM</li> <li>● 2 x Ten-Core Intel® Xeon® Processor E5-2660 v2 2.20GHz 25MB Cache (95W)</li> <li>● Mémoire vive 64Go Min extensible 768Go</li> <li>● 2 x disques d'amorçage SSD 128Go</li> <li>● Connectivité réseau               <ul style="list-style-type: none"> <li>● 2 x 10Gbps</li> <li>● 4 x 1Gbps</li> <li>● Boot from SAN</li> </ul> </li> <li>● Lecteur DVD+/RW ROM</li> <li>● Contrôleur RAID SAS 2.0 6Gbps</li> <li>● Alimentation redondante</li> <li>● Logiciel CentOS / Linux (RedHat, Ubuntu, Mandriva)</li> <li>● KVM 8 ports physique ou Virtuel</li> </ul>      | Serveur | 02       |
| 2  | Serveur<br>Région    | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Facteur de forme : rackable ;</li> <li>● Marque Cisco / HP / Intel / Dell / IBM</li> <li>● 2 x Six-Core Intel® Xeon® Processor E5-2603 v4 1.70GHz 15MB Cache (85W)</li> <li>● Mémoire vive 16Go Min extensible 512Go</li> <li>● Stockage (disques SAS 2.0) de 1To minimum et extensible à 4 To</li> <li>● Connectivité réseau               <ul style="list-style-type: none"> <li>● 2 x 10Gbps</li> <li>● 2 x 1Gbps</li> </ul> </li> <li>● Lecteur DVD+/RW ROM</li> <li>● Contrôleur RAID SAS 2.0 6Gbps</li> <li>● Alimentation redondante</li> <li>● Logiciel CentOS / Linux (RedHat, Ubuntu, Mandriva)</li> <li>● KVM 8 ports physique ou Virtuel</li> </ul> | Serveur | 10       |

| N° | Désignation               | Description détaillée de chaque poste de la commande   | Unité    | Quantité |
|----|---------------------------|--|----------|----------|
| 3  | Unité de Stockage partagé | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Mémoire cache 1er niveau (RAM) 128Go extensible à 512Go</li> <li>● Mémoire cache de 2nd niveau 2x400Go (SSD, écriture intensive) en RAID1</li> <li>● Mémoire cache de 3ème niveau 2x800Go (SSD, lecture intensive) en RAID 0</li> <li>● Disque de stockage (SAS/SATA, lecture/écriture intensive) en RAID 10 avec 10To utile au minimum</li> <li>● Connectivité réseau               <ul style="list-style-type: none"> <li>● 4 x 10Gbps</li> <li>● 4 x 1Gbps</li> </ul> </li> <li>● Alimentation redondante</li> <li>● Performances minimales attendues 100K IOPS en lecture/écriture (70/30) avec des blocs de 4Ko</li> </ul> | Stockage | 01       |

Considérer (nouveau) :

| N° | Désignation      | Description détaillée de chaque poste de la commande  | Unité   | Quantité |
|----|------------------|---|---------|----------|
| 1  | Serveur<br>Siège | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Facteur de forme : rackable ;</li> <li>● Processeur 1 x Intel Xeon E5-2620V4 / 2.1 GHz ( 3 GHz ) ( 8 cœurs )</li> <li>● Mémoire cache 20 Mo L3</li> <li>● Cache par processeur 20 Mo</li> <li>● RAM 64 Go (installé) / 768 Go (maximum) - DDR4 SDRAM</li> <li>● Contrôleur de stockage RAID ( SATA 6Gb/s / SAS 12Gb/s )</li> <li>● Baies de stockage pour serveur Hot-swap 2.5"</li> <li>● Disque d'amorçage 2 x 128 Go</li> <li>● Contrôleur graphique Matrox G200eH2</li> <li>● Mémoire vidéo 16 Mo</li> <li>● Connecteur réseaux GigE</li> <li>● Alimentation CA 120/230 V</li> <li>● Alimentation redondante</li> <li>● Logiciel CentOS / Linux (RedHat, Ubuntu)</li> <li>● KVM 8 ports physique ou Virtuel</li> </ul> | Serveur | 02       |

|   |                                 |  |          |    |
|---|---------------------------------|--|----------|----|
| 2 | Serveur<br>Région               | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Facteur de forme : rackable ;</li> <li>● Processeur 1 x Intel Xeon E5-2620V3 / 2.4 GHz (3.2 GHz ) ( 6 cœurs )</li> <li>● Mémoire cache 15 Mo</li> <li>● Cache par processeur 15 Mo</li> <li>● RAM 32 Go / extensible à 384 Go - DDR4 SDRAM</li> <li>● Contrôleur de stockage RAID (SATA-600 / SAS 3.0 )</li> <li>● Baies de stockage pour serveur Hot-swap 2.5"</li> <li>● Capacité de stockage 1 To minimum</li> <li>● Stockage optique DVD-RW</li> <li>● Contrôleur graphique Matrox G200</li> <li>● Connectivité réseaux : GigE</li> <li>● Alimentation CA 120/230 V ( 50/60 Hz )</li> <li>● Alimentation redondante</li> <li>● Logiciel CentOS / Linux (RedHat, Ubuntu)</li> <li>● KVM 8 ports physique ou Virtuel</li> </ul> | Serveur  | 10 |
| 3 | Unité de<br>Stockage<br>partagé | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Facteur de forme : rackable</li> <li>● Capacité 8 To (extensible à 96 To)</li> <li>● Interface 8Gb Fibre Channel, iSCSI (1 GbE), iSCSI (10 GbE), 16Gb Fibre Channel</li> <li>● Contrôleur de stockage 2 x RAID ( SAS 6Gb/s ) - RAID 0, 1, 3, 5, 6, 10, 50</li> <li>● Système d'exploitation requis, Red Hat Linux, Linux Ubuntu, SuSE Linux Enterprise Server, Microsoft Windows Server 2008 R2, Microsoft Windows Server 2012</li> <li>● Alimentation CA 120/230 V - 50/60 Hz</li> <li>● Alimentation redondante</li> </ul>  | Stockage | 01 |

YAOUNDE le 12 Octobre 2016

Le **DIRECTEUR**

**MBEUTCHA THOMAS**

Le reste sans changement.

En conséquence, le délai de dépôt des offres initialement prévu le 12 octobre 2016 à 15h00, est reporté au 19 octobre 2016 à 15h00.

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA BÉNOUÉ

**COMMUNIQUE N°154/C/PR/MINMAP/RE-NO/DD-BE/SPM/2016 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES RELATIVES A LA DEMANDE DE COTATION NATIONALE OUVERTE N°009/DC/DDMAP-BE/M-C-GAROUAI, GAROUA II ET GAROUA III/CDPM/2016 DU 16/09/2016 RELATIVE A LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE (PAQUET MINIMUM) DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DES COMMUNES D'ARRONDISSEMENT DE GAROUAI [LOT N°01), GAROUAII (LOT N°02) GAROUAIII (LOT N°03), DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD (EN PROCEDURE D'URGENCE).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Délégue Départemental des Marchés Publics de la Bénoué communique:** Par décision N°092 /D/DRMAP-NO/DDMAP-Bénoué/2016 du 11 octobre 2016 les entreprises ci-après désignées ont été retenues comme adjudicataires des lettres-commandes relatives à la Demande de Cotation suscitée:

| N° | OBJET DE LA LETTRE COMMANDE   | ADJUDICATAIRE   | MONTANT TTC<br>(en F CFA) | DELAI DE<br>LIVRAISON |
|----|---|---|---------------------------|-----------------------|
| 1  | LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE (PAQUET MINIMUM)<br><br>DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DES COMMUNES D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA I<br><br>(LOT N° I), GAROUA II (LOT N°02)<br><br>GAROUA III (LOT N°03),<br><br>DEPARTEMENT DE LA BENOUE,<br><br>REGION DU NORD (EN PROCEDURE D'URGENCE). | (LOT N°01)<br><br>ETS HAROUN & FILS BP; 178 Guider Tel ; 222 27 54            | <b>12 811 102</b>         | <b>(14) Jours</b>     |
|    |   | ETS MULTI LINKS<br><br>BP ; 1477 GAROUA<br><br>Tel : 677 67 03 15             | <b>5 642 762</b>          | <b>(14) jours</b>     |
|    |   | (LOT N°03)<br><br>ETS GAMOAH<br><br>BP : 250 GAROUA<br><br>Tel ; 699 84 00 74 | <b>4 732 142</b>          | <b>(14) Jours</b>     |

GAROUA le 11 Octobre 2016

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

**DINGAOUNDOLODJE Clément**

## DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA LEKIE

PORTANT ATTRIBUTION DE LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION  
N°002/DC/DMAP?L/COMMUNE OKOLA/CDPM/2016 LE DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DES MARCHÉS  
PUBLICS DE LA LÉKIÉ COMMUNIQUE :

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Par Décision N° 025/D/PR/MINMAP/SG/DR-CE/DDMAP-L/2016 du 16 AOUT 2016 L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à la Demande de Cotation.

| Localité   | Soumissionnaire  | Montants TTC (FCFA)   | Délai d'exécution   |
|--|--|---|---------------------|
| Travaux d'Equipe-ment du Centre Médical d'Arrondissement de LOBO | LABAZ CONSTRUCTION LTD BP :<br>37 Bambili Tél : 677 93 89 15 | 9 900 135<br>(Neuf millions neuf cent mille cent trente-cinq) | Soixante (60) jours |

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et **au plus tard dans les Quatorze (14) jours qui suivent, sous peine d'annulation**, au Service de la Passation des Marchés pour la mise au point du contrat correspondant.

Par les soumissionnaires ci- après n'ont pas été retenus pour les motifs suivants :

| N° LOT | SOUSSIONNAIRES                      | MOTIFS   |
|--------|-------------------------------------|--|
| 1      | ETS ARIZON & FILS                   | - Attestation de non faillite non authentique  |
| 2      | GIC ALCOOL & SANTE                  | - Absence de devis   |
| 3      | TRUST CONTRACTORS & ENGINEERS SARL. | - Attestation de non faillite non authentique  |
| 4      | ETS COMPAGNIE DE SERVICES           | - Attestation de non faillite non authentique  |
| 5      | ETS SOLIDES FONDATIONS              | - Attestation de domiciliation bancaire scannée,<br>- absence de la caution de soumission                                    |
| 6      | SAT PHARMA SARL                     | - absence de l'attestation d'intention de soumissionner  |
| 7      | ETS EA & CIE                        | - absence de la non faillite, domiciliation bancaire et<br>caution de soumission   |
| 8      | TUMANS MEDICAL                      | - Certificat de non exclusion des marchés publics non conforme (au lieu de département de la Lékié, Nyong et Kellé présenté) |

Ces soumissionnaires sont par ailleurs invités à passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites ;



## AMENAGEMENT ET SUIVI DES FORETS DU CAMEROUN

**ADDITIF A L'AVIS DE CONSULTATION EN PROCEDURE D'URGENCE AU LIEU DE :DEMANDE DE COTATION N° 0002/ DCPU/MINFOF/C2D-PSFE2/CNA/SMA/AAC/16 DU 30 NOV 2016 RELATIVE A L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES DES 09 ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION INITIALE AUX MÉTIERS DE BOIS BENEFICIAIRES DES APPUIS DU PROJET C2D-PSFE2 LIRE PLUTOT:ADDITIF A L'AVIS DE CONSULTATION EN PROCEDURE D'URGENCE DEMANDE DE COTATION N° 0002/ DCPU/MINFOF/C2D-PSFE2/CNA/SMA/AAC /16 DU 12 OCT 2016 RELATIVE A L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS TECHNIQUESDES 09 ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION INITIALE AUX MÉTIERS DE BOIS BENEFICIAIRES DES APPUIS DU PROJET C2D-PSFE2**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### AU LIEU DE :Article 1 : REMISE DES OFFRES

Les offres relatives à la présente prestation doivent être déposées au plus tard **le 21 OCT 2016 à 14 heures** au Service des Marchés, sis au 8 étage de l'immeuble ministériel n° 2, porte 807 sous enveloppe cachetée adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention :

*« DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE » N°0002/DCPU/MINFOF/C2D-PSFE2/CNA/SMA/AAC /16 DU 30 NOV 2016 RELATIVE A L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES DES 09 ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION INITIALE AUX MÉTIERS DE BOIS BENEFICIAIRES DES APPUIS DU PROJET C2D-PSFE2.*

*« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

### LIRE PLUTOT: Article 1 : REMISE DES OFFRES

Les offres relatives à la présente prestation doivent être déposées au plus tard **le 02 Novembre 2016 à 14 heures** au Service des Marchés, sis au 8 étage de l'immeuble ministériel n° 2, porte 807 sous enveloppe cachetée adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention :

*« DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE »  
N°0002/DCPU/MINFOF/C2D-PSFE2/CNA/SMA/AAC/16 DU 12 OCTOBRE 2016 RELATIVE A L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES DES 09 ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION INITIALE AUX MÉTIERS DE BOIS BENEFICIAIRES DES APPUIS DU PROJET C2D-PSFE2.*

*« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

### Le reste sans changement

YAOUNDE le 12 Octobre 2016

Le COORDONNATEUR NATIONAL

**MFOU'OU MFOU'OU BRUNO**

## ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

**DECISION N°072/D/EDC/DG/DEX/DI/SDAG/SIGC/SM/2016 DU 06 OCTOBRE 2016 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE DESTINÉ AU PROGRAMME DE TRANSFERT DES BARRAGES RÉSERVOIRS, OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION N°004/DC/EDC/CIPM/2016 DU 25 JUILLET 2016.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Directeur Général de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC),**

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N° 2006/406 du 29 Novembre 2006, portant création de la société Electricity Development Corporation (EDC);

Vu le Décret N° 2006/407 du 29 Novembre 2006, portant approbation des statuts de la Société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu la Résolution N° 026/EDC/CA/2009 du 24 juillet 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu le Décret N° 2004/274 du 24 Septembre 2004, portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 003/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2013, portant création

d'une Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la Demande de Cotation N°004/DC/EDC/CIPM/2016 ;

Vu le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés de EDC en sa session du 23 septembre 2016 relatif à l'examen du rapport final d'analyse des offres du marché de fourniture et d'installation du matériel informatique destiné au Programme de Transfert des barrages Réservoirs.

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** L'entreprise PANESS, BP. : 5528 Douala, Tél. : (237) 233 42 58 25/ 233 42 84 63, est attributaire de la Lettre-commande relative à la fourniture et l'installation du matériel informatique destiné au Programme de Transfert des barrages Réservoirs, pour un montant Toutes Taxes Comprises (TTC) de 16 950 553 (seize millions neuf cent cinquante mille cinq cent trente-trois) FCFA, et un délai de livraison de 30 (trente) jours.

**Article 2 :** Le Directeur Général de **PANESS** ou **son représentant dûment mandaté** est invité à se présenter au siège de la société Electricity Development Corporation (EDC), au **Service des Marchés, 3<sup>ème</sup> étage, porte 301**, pour l'établissement de ladite Lettre-commande.

**Article 3 :** La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 6 Octobre 2016

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**NSANGOU Dr THEODORE**

## PROGRAMME D'APPUI A LA RENOVATION ET AU DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LES SECTEURS DE L'AGRICULTURE DE L'ELEVAGE ET DES PECHEES

DECISION D'ATTRIBUTION N°015/16/MINADER/MINEPIA/C2D-AFOP/CN/UPM

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Programme d'appui à la rénovation et au développement de la formation professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches (AFOP) décide :  
Après Avis de Non Objection de l'Agence Française de Développement N°2016/YAO/CO/GW/pn/2805-16 sur la proposition d'attribution,  
Le cabinet AGORA consulting soumissionnaire de l'Appel d'Offre International N°001/A010/MINADER-MINEPIA/AFOP/CSPM/2016 du 25 Avril 2016, ayant obtenu la première note globale 76,8/100, est déclaré adjudicataire de cet Appel d'Offre.

YAOUNDE le 12 Octobre 2016

Le COORDONNATEUR NATIONAL

**ANGO Pierre Blaise**

**MINISTÈRE DE L'ENERGIE ET DE L'EAU**

**DECISION N°00000607/16/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 19/09/2016 PORTATN ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000133/AONO/NIINEE/CMPM/16 DU 26 JUILLET 2016 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LE DIAGNOSTIC APPROFONDI DE L'ACTUEL TEXTE ET ÉLABORATION DU NOUVEAU PROJET DE LOI PORTANT RÉGIME DE L'EAU (EN PROCÉDURE D'URGENCE).**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE,**

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n°2011/408 flu 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés publics ;

Vu le Décret n°2012/501 du 07 novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau et de l'Energie ;

Vu le Décret 2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM/du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des marchés publics

Vu La circulaire n°0000909/C/MINFI du 31 décembre 2015 Portant Instructions relatives à

l'Exécution des lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de

l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales

Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2016 ;

Vu le Communiqué portant publication des résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert

N°000133/AONO/MINEE/CMPM/16 du 26 juillet 2016 ;

**ENTREPRISE NACDO****BP 2526 YAOUNDE**

| LOT | MONTANT          |
|-----|------------------|
|     | PROPOSE TTC FCFA |
| 2   | 29 574 000       |

**DELAI D'EXECUTION: 90 JOURS**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 19 Septembre 2016

Le MINISTRE

**ATANGANA KOUNA Basile**

**MINISTÈRE DE L'ENERGIE ET DE L'EAU**

**DÉCISION N°00000606/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BSC/C4/16 DU 19/09/2016 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000135/AONO/MINEE/CMPM/16 DU 01 AOÛT 2016 POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX D'EXTENSION DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DANS LA LOCALITÉ DE MEYOS YEMVAM, ARRONDISSEMENT DE MEYOMESSALA, DÉPARTEMENT DU DJA ET LOBO, RÉGION DU SUD. (EN PROCÉDURE D'URGENCE).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE,****Vu la** Constitution ;**Vu le** Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;**Vu le** Décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;**Vu le** Décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;**Vu le** Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés publics ;**Vu le** Décret n°2012/501 du 07 novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau et de l'Energie ;

la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés publics ;

**Vu la** circulaire n°004/CAB/PM/du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des marchés publics ;**Vu La** circulaire n°00000909/C/IMINFI du 31 décembre 2015 Portant Instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2016 ;**Vu le** Communiqué portant publication des résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert N°00135/AONO/MINEE/CMPM/2016 du 01 Août 2016 ;**DECIDE:****Article 1er:** La société ci-après citée est déclarée adjudicataire du Marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné

| lot | Entreprise     | Montant<br>proposé TTC FCFA | Délai d'exé<br>cution |
|-----|----------------|-----------------------------|-----------------------|
| 1   | ETS LIBERATION | 59 532 788                  | 90 jour               |

Article 2: la présente sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 19 Septembre 2016

Le **MINISTRE****ATANGANA KOUNA Basile**

## DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA LEKIE

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/DMAP-L/COMMUNE  
OKOLA/CDPM/2016

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DE LA LEKIE,

**Vu** la constitution ;

**Vu** le décret N° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

**Vu** le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

**Vu** le décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

**Vu** le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

**Vu** l'Arrêté N° 0222/CAB/PR du 08 Mai 2015 portant nomination des responsables dans les Services Déconcentrés du Ministère des Marchés Publics.

**Vu** la circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics

**Vu** la circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Décembre 2015 relative à l'application du Code des Marchés Publics

**Vu** la Circulaire N°00000909/C/MINFI du 31 décembre 2015, portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des Autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2016;

**Considérant** La Demande de Cotation N°002/DC/DMAP-L/COMMUNE OKOLA/CDPM/2016

### DECIDE

**Article 1er** L'Entreprise **LABAZ CONSTRUCTION LTD BP : 37 Bambili Tél : 677 93 89 15** a été retenu comme adjudicataire du marché relatif au Travaux d'Équipement du Centre Médical d'Arrondissement de LOBO, pour un montant de F CFA - **9 900 135**(Neuf millions neuf cent mille cent trente-cinq) et un délai d'exécution de **(60) jours calendaires**.

**Article 2** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

MONATELE le 16 Aout 2016

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

**MAAZOU MOUHAMAN ABDOUSALAN**

## MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

**DECISION N°133/D/MINTSS/SG/DAG/SDBMM/SMARP/2016 DÉCLARANT INFRACTUEUX L'AVIS DE DEMANDE DE COTATION EN PROCÉDURE D'URGENCE N°0003/DC/MINTSS/CMPM/2016 DU 17/05/2016 POUR L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE PICK-UP TOUT TERRAIN POUR L'OBSERVATOIRE NATIONAL DU TRAVAIL (ONT) AU MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime financier de l'Etat ;

Vu la loi n°2015/019 du 21 décembre 2015 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2016 ;

Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2012/558 du 26 novembre 2012 portant organisation du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale ;

Vu le décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'appel d'offres ;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code de Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°0000909/C/MINFI du 31 décembre 2015 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2016 ;

Vu le Dossier de Demande de Cotation en procédure d'urgence N°0003/DC/MINTSS/CMPM/2016 du 17 mai 2016 pour l'acquisition d'un véhicule pick-Up tout terrain pour l'Observatoire National du Travail (ONT) au Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale ;

Vu le procès-verbal de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés.

DECIDE :

Article 1er : La Demande de Cotation en procédure d'urgence relative à l'acquisition d'un véhicule pickUp tout terrain pour l'Observatoire National du Travail (ONT) au Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale, pour compter de la date de signature de la présente décision, est déclarée infructueuse.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 12 Octobre 2016

Le SECRETAIRE GENERAL

**RAZACK Johnny**

**PUBLICITÉ**

**Service e-JDM**  
JDM Electronique



*Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.*

**Service e-CNE**  
CNE Electronique



*Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.*

### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant  
ou  
Point Focal

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*): ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

### Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.

(\*\*) quartier, rue, etc....



# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 [www.armp.cm](http://www.armp.cm)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...**  
**La meilleure information sur les Marchés Publics !**